

PROCES-VERBAL

Session extraordinaire - séance du 11 juillet 2022

www.nievre.fr

Publié le 3 octobre 2022
Fabien BAZIN, Président du
Conseil départemental

n I È V R E
le département

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

Ordre du jour

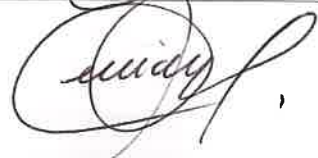
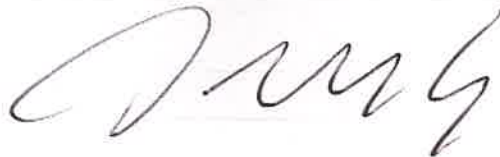
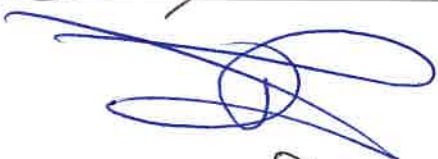
Réunion du lundi 11 juillet 2022

1	DEMARCHE CITOYENNE "IMAGINE LA NIEVRE !" LES ENGAGEMENTS Ce rapport a pour objet, dans le cadre de la démarche de concertation citoyenne initiée depuis décembre 2021, d'approuver la feuille de route que le Département a formalisée à partir des propositions des Nivernaises et des Nivernais, ainsi que sur la création d'un observatoire de suivi de cette feuille de route.	Fabien BAZIN
---	--	---------------------

SESSION – SEANCE DU 11 JUILLET 2022

LISTE D'EMARGEMENT

AUGENDRE Maryse	
BARAO Laurence	
BARBIER Daniel	
BAZIN Fabien	
BERNARD Séverine	
BÉZÉ Stéphanie	
BONDEUX Patrick	
BOUCHARD Corinne	
CAMAIN Anouck	
CHENE Anne-Marie	
DARDANT Michèle	

DE MAURAIGE Pascale	
DE RIBEROLLES Marie-France	
DELAPORTE Blandine	
DENIAUX Christophe	
DESABRE Eliane	
FALLET Jean-Paul	
GAUDIN Martine	
GAUTHIER Jean-Luc	
GUÉRIN Jocelyne	
GUYOT Justine	
GUYOT Thierry	
HERTELOUP Alain	

JOLY Patrice



JULIEN Joëlle

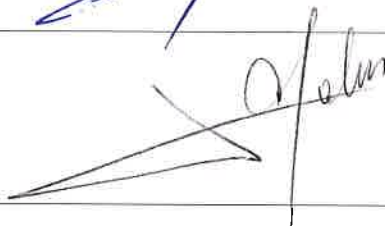
KHOURI Véronique



LÉCHER Lionel



MALUS Jérôme



MICHOT Franck

MULOT Michel

ROY Frédéric

SÉJEAU Wilfrid

SUET Michel



VERRON David



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2022

Présidence de M. Fabien BAZIN

Le lundi 11 juillet 2022, à 9 h 52, Mmes et MM. les Conseillers départementaux de la Nièvre se sont réunis en session extraordinaire, salle François Mitterrand, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental.

Présents (25) :

Maryse AUGENDRE, Laurence BARAO, Daniel BARBIER, Fabien BAZIN, Séverine BERNARD, Patrick BONDEUX, Corinne BOUCHARD, Michèle DARDANT, Pascale DE MAURAIGE, Marie-France DE RIBEROLLES, Blandine DELAPORTE, Christophe DENIAUX, Eliane DESABRE, Jean-Paul FALLET, Martine GAUDIN, Jean-Luc GAUTHIER, Justine GUYOT, Thierry GUYOT, Alain HERTELOUP, Patrice JOLY, Véronique KHOURI, Lionel LÉCHER, Jérôme MALUS, Michel SUET, David VERRON

Représentés (9) :

Anouck CAMAIN par Christophe DENIAUX, Anne-Marie CHENE par David VERRON, Stéphanie BÉZÉ par Alain HERTELOUP, Jocelyne GUÉRIN par Michèle DARDANT, Joëlle JULIEN par Daniel BARBIER, Franck MICHOT par Jérôme MALUS, Michel MULOT par Jean-Paul FALLET, Frédéric ROY par Séverine BERNARD, Wilfrid SÉJEAU par Martine GAUDIN.

M. le Président :

Chers collègues, je propose que nous commençons la réunion. Nous allons vérifier le quorum, qui est toujours dans sa version allégée. Il est atteint.

Je vais vous donner lecture des pouvoirs.

Michel Mulot donne pouvoir à Jean-Paul Fallet.

Jocelyne Guérin donne pouvoir à Michèle Dardant.

Wilfrid Séjeau donne pouvoir à Martine Gaudin.

Stéphanie Bézé donne pouvoir à Alain Herteloup.

Joëlle Julien, qui s'est fait opérer, et à laquelle nous souhaitons un prompt rétablissement, donne pouvoir à Daniel Barbier.

Frédéric Roy donne pouvoir à Séverine Bernard.

Anouck Camain donne pouvoir à Christophe Deniaux.

Franck Michot donne pouvoir à Jérôme Malus.

Anne-Marie Chêne donne pouvoir à David Verron.

Il nous faut maintenant désigner un secrétaire de séance. Je propose que le groupe « Vivre la Nièvre » nous fasse part d'un nom.

Mme Delaporte : Je propose le nom de Martine Gaudin.

M. le Président : Parfait. Merci.

Pour ce qui concerne les motions, nous avons celles de la dernière fois à examiner. Qu'en est-il pour les motions du groupe « La Nièvre Ensemble » ?

M. Gauthier : Nous avons re-déposé notre motion ; nous avons vu que vous en aviez déposé une également. Nous en discuterons.

M. le Président : Absolument.

La parole est à Blandine Delaporte.

Mme Delaporte : Nous avons déposé trois motions : l'une qui répond effectivement à celle de l'opposition sur le programme de l'Union européenne « De la ferme à la fourchette », et puis deux autres sur le désengagement de La Poste de nos territoires et sur la désertification bancaire.

M. le Président : Parfait. Merci. C'est enregistré.

DISCOURS DU PRÉSIDENT

M. le Président : Quelques mots pour introduire cette Session extraordinaire qui nous rassemble aujourd'hui, avant que nous vous projetions le film qui a été réalisé à l'occasion de la restitution effectuée le 25 juin dernier.

Tout d'abord, je voudrais saluer le sous-préfet de Château-Chinon qui est parti rejoindre d'autres cieux, dans le midi de la France ; il devient directeur de cabinet du Préfet du Gard. C'était un sous-préfet développeur, comme nous n'en avons pas eu depuis longtemps dans le département. Il va manquer au Morvan et à Château-Chinon. Nous lui souhaitons évidemment bon vent.

La Session d'aujourd'hui est entièrement consacrée aux résultats de la première étape de la concertation citoyenne « Imagine la Nièvre ».

Je voudrais tout d'abord remercier ceux d'entre vous, et ils ont été nombreux, qui ont été présents lors de la restitution de cette démarche le 25 juin dernier. Même si la météo n'était clairement pas au rendez-vous, nous avons rassemblé près de 500 personnes, selon *Le Journal du Centre*.

Au-delà de cette restitution, c'est le rassemblement de la Nièvre que nous avons engagé. Vous le savez, les fractures à l'œuvre dans la société nécessitent plus que jamais ces moments de construction collective, et, oserais-je dire, d'union fraternelle.

Nous avons tous besoin de nous retrouver, de nous rappeler, après plus de deux ans de crise sanitaire – même si celle-ci semble repartir à la hausse –, que la chaleur humaine et les projets communs restent le ciment de l'apaisement et de la confiance.

La restitution du 25 juin comme la Session de ce jour sont des moments clefs : la présentation des engagements que prend le Département après avoir écouté pendant six mois les Nivernaises et les Nivernais exprimer leurs visions de la Nièvre, leurs attentes et leurs propositions.

Cette étape est l'occasion de partager avec toutes et tous ici présents ce que nous avons construit avec les citoyens, et qui définira pour les années à venir nos raisons d'être et nos raisons d'agir.

Je souhaite revenir sur les 444 propositions des Nivernais. Elles témoignent de leur mobilisation – notamment à travers la parole des rapporteurs, que je remercie à nouveau ici –, des grands enjeux, que nous avons pris en compte, et du travail aussi que cela a demandé aux services du Département pour les transformer, dès aujourd'hui et plus encore demain, en véritable projet politique et opérationnel. Je les en remercie chaleureusement.

Pour celles et ceux qui ont assisté à la restitution du 25 juin, vous avez pu entendre combien certains sujets ont la récurrence de la nécessité dans l'expression des citoyens :

L'accès à la santé évidemment, les enjeux liés à la jeunesse qui tiennent une place centrale, l'accompagnement de la transition écologique, les leviers pour renouer avec une vraie fierté nivernaise, redessiner un territoire où le champ des possibles se rouvre pour un avenir désirable, ou encore l'envie de s'appuyer et de développer les communautés de liens. C'est tout cela que nous avons pris en compte dans les engagements que nous avons formalisés.

Nous le savons, et Jean-Luc Gauthier l'a d'ailleurs fait remarquer lors de la restitution, nous n'avons pas les moyens pour tout faire. En revanche, je crois que nous avons les moyens pour tout penser et le devoir de le tenter.

La concrétisation de nos engagements sera la plus opérationnelle possible pour être utile au quotidien des Nivernais.

Elle se traduira aussi parfois par une compétence intrinsèque au Département : celle de coordonner, d'orchestrer le déploiement des réponses que nous voulons garantir à nos concitoyens.

Elle sera enfin de nature à interpellier parfois auprès des pouvoirs publics, comme nous le faisons sur le zonage des zones de revitalisation rurale pour favoriser l'installation des médecins – je vous rappelle que l'agglomération de Nevers n'est pas classée en zone de revitalisation rurale, au contraire de celle de Moulins-sur-Allier, ce qui peut évidemment favoriser la fuite et une installation privilégiée sur le département voisin – ; sur l'évolution des recettes fiscales nécessaires pour mener nos projets à bien ; sur la nécessité de garantir la justice sociale par l'égalité d'accès aux services publics.

Le Défenseur des Droits a d'ailleurs très récemment déploré le nombre de plaintes qui augmentent à cause de cela.

Il nous faut aller plus loin que nos champs de compétences, sinon nous resterons spectateurs du développement des besoins non couverts.

C'est ce qui a motivé la création de centres de santé, par exemple, nous y reviendrons.

Alors, au-delà ces engagements, c'est un grand travail de mobilisation qui nous attend, et que nous avons déjà largement entamé. Celui de l'ensemble des équipes opérationnelles, des élus locaux, départementaux et régionaux, acteurs du territoire, têtes de réseaux et institutionnels, société civile organisée, et évidemment nos concitoyens.

30 engagements ont été pris, qui répondent à 4 grands enjeux. Nous allons les développer pendant cette Session :

- Prendre soin de vous et de votre quotidien,
- Réussir et créer dans la Nièvre, avec la jeunesse,
- Faire de la Nièvre un territoire dynamique et fier de ses atouts,
- Construire la Nièvre de demain.

Parmi les 30 engagements qui vont à présent être précisés, je commence par celui qui me paraît le plus central, car il irrigue l'ensemble du projet départemental. C'est la poursuite, évidemment, de la concertation citoyenne.

En effet, la déconnexion entre élus et citoyens est un danger permanent, et les récentes élections, qu'elles soient présidentielles ou législatives, nous ont montré que nous devons être particulièrement attentifs à l'écoute et à la démonstration de notre engagement par la preuve.

C'est pourquoi nous créerons un observatoire citoyen des engagements que nous allons prendre aujourd'hui. Il se réunira autant que de besoin, pour accompagner, évaluer, et parfois critiquer la manière dont nous allons travailler sur ces engagements.

Ces engagements seront déclinés en objectifs opérationnels ; ce sera le travail de l'ensemble des élus de la majorité aujourd'hui.

Merci pour votre écoute.

Si vous souhaitez prendre la parole de manière complémentaire, elle vous est offerte.

M. Gauthier : Nous pourrions le faire à l'issue des présentations.

M. le Président : Très bien. Je pense qu'effectivement nous sommes en phase là-dessus. Je remercie encore « La Nièvre Ensemble » d'avoir été présente, et d'avoir pris la parole à l'occasion de ce moment de restitution.

RAPPORT N°1 : DÉMARCHE CITOYENNE « IMAGINE LA NIÈVRE » - LES ENGAGEMENTS

M. le Président : Je propose que nous regardions maintenant le court film reprenant l'état des débats, puis nous commencerons la présentation des engagements.

(Présentation d'un film de restitution, de 5 min)

Ce film nous a permis un rappel, pour ceux qui n'étaient pas présents, durant ces quelques minutes. Vous aurez noté que c'est une autre façon de travailler, ce recours beaucoup plus systématique à l'outil audiovisuel, parce que c'est non pas dans l'air du temps, mais la meilleure façon, probablement, de renouer le dialogue avec nos concitoyens.

Nous allons essayer d'être brefs dans la présentation.

4 enjeux vont être rappelés.

Engagement n°1 : Poursuivre le dialogue direct avec les Nivernaises et les Nivernais et le suivi des engagements.

M. le Président :

L'engagement n°1 est la poursuite du dialogue direct avec les Nivernaises et les Nivernais et le suivi des engagements. Cela apparaît totalement indispensable au regard de la situation de l'abstention, qui est un thermomètre pour mesurer la qualité du dialogue que nous pouvons entretenir avec nos concitoyens. On voit bien, hélas, que la participation n'est pas, dans notre département comme dans le pays tout entier, au niveau des attentes des uns et des autres. La transformation de certains représentants de l'État en lobbyistes pour discuter et bousculer le modèle social des entreprises comme Uber, qui sont quand même la pire chose que l'on puisse imaginer dans un pays comme le nôtre en termes de droits sociaux, tout cela fait qu'il est véritablement de notre responsabilité de travailler très fortement, tout au long du mandat, sur un dialogue renouvelé avec nos concitoyens.

Le Comité d'évaluation sera utile à tout le monde. Bien entendu, cela ne remet pas en cause le travail de l'Opposition ; il faut les deux pour marcher sur nos deux jambes, avec nos débats et nos discussions au sein de cette Assemblée.

Je remercie encore une fois les représentants de « La Nièvre Ensemble » pour la qualité de cette discussion.

Et puis il faut aussi avoir ce dialogue direct, utile à tous, pour contribuer à forger nos politiques publiques.

Pour entrer dans le vif du sujet, nous allons vous présenter les 4 enjeux et les 30 engagements afférents.

Je vais présenter le premier enjeu.

Enjeu 1 : Prendre soin de vous et de votre quotidien.

Engagement n°2 : Implanter des centres de santé dans les zones fragiles sur le plan médical.

M. le Président :

Dans le cadre de cet enjeu du « prendre soin des citoyens et de leur quotidien, cela veut dire très clairement ouvrir, et nous l'avons déjà fait dans cette assemblée, le débat autour des questions de la santé et de l'intervention de notre collectivité de manière directe, en particulier en recrutant directement des médecins salariés. Le rendez-vous récent que nous avons eu à Nevers, au CHAN, pour l'inauguration de l'internat, où nous étions quelques-uns à être présents, est aussi un outil de cette politique volontariste du Département. Nous sommes la seule collectivité qui a contribué au financement, à côté du CHAN, de cet équipement ; c'était important de le faire et de le dire. Nous étions

aussi chez Jérôme Malus vendredi matin, où, là encore, nous avons pu découvrir une très belle maison de santé. Cela veut dire, en clair, qu'il faut être sur toutes les balles à la fois :

- Soutenir autant que faire se peut notre tissu hospitalier dans le département ; c'est l'internat.
- Soutenir la médecine libérale ; c'est ce qui a été fait de manière absolument étincelante à Saint-Eloi, vendredi.
- Et puis la création des centres territoriaux de santé – le premier sera implanté à La Machine –, avec un dispositif d'antennes qui va permettre de projeter des médecins salariés partout sur le département.

Voilà le premier sujet, et le premier engagement qui est pris, à côté de celui de la poursuite, évidemment, du dialogue citoyen.

Engagement n°3 : Développer des prises en charge basées sur le bien-être, notamment auprès des populations fragiles (personnes en situation de handicap, maisons de retraite du futur, enfance, sport santé...).

M. le Président :

Je vais passer la parole à Justine Guyot pour la présentation de l'engagement n°3.

Mme Guyot :

Le Département étant chef de file des politiques Solidarité, notre objectif est de continuer à accompagner les personnes les plus vulnérables, de la petite enfance jusqu'à la fin de la vie. Nous sommes déjà en train de le faire, avec la construction d'une nouvelle maison départementale de l'enfance, avec une réflexion aussi sur la « maison de retraite du futur », que nous sommes en train de co-construire avec les acteurs du territoire, dans le cadre du conseil départemental de l'autonomie et de la citoyenneté, ce qui reprend un peu aussi cette démarche de faire pour et avec les citoyens et les usagers. C'est vraiment une proposition qui nous tient à cœur.

Nous avons aussi toutes les prises en charge basées sur le bien-être, en développant le sport santé, la prévention des chutes, dans le cadre des ateliers organisés par certains partenaires, comme les centres sociaux. L'objectif est d'accompagner toutes les structures médicosociales du territoire, les foyers pour les personnes en situation de handicap, et l'ensemble des acteurs locaux qui œuvrent sur ces politiques d'insertion, d'autonomie, du grand âge, etc.

Engagement n°4 : Accompagner l'installation des professionnels de santé à travers les bourses, stages, services...

M. le Président :

Il s'agit d'accompagner l'installation des professionnels de santé. Une réunion a été tenue avec le Directeur Général de l'Agence Régionale de la Santé, qui a ouvert un certain nombre de pistes, et en a fermé d'autres ; on voit bien que c'est au niveau national que les choses peuvent se régler, comme nous l'avons compris des propos du Directeur Général. Mais nous savons que nous pouvons re-travailler sur la question des stages, sur l'extension de notre système de bourses – nous l'avons fait pour les pharmaciens récemment –, et surtout sur la réorientation de notre travail avec les facultés de médecine, et notamment celle de Clermont-Ferrand.

Engagement n°5 : Développer des modes d'accès innovants aux services publics, et poursuivre la couverture numérique.

M. le Président :

Cet engagement est aussi de ma responsabilité, où l'on parle d'accès aux services publics et aux usages numériques. Là encore, il faut faire en sorte que ces droits puissent être reconnus. C'est tout l'enjeu de la politique que nous menons déjà avec aujourd'hui quasiment l'équivalent de 40 ETP qui font de l'« évangélisation numérique », soit en direct, soit *via* la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, ou encore avec le soutien des conseillers numériques.

Nous sommes en train de lancer une étude avec La Poste au niveau national pour pouvoir travailler sur ce que doit être le bureau de poste du XXI^e siècle ; non pas une agence postale ouverte 20 heures par semaine, mais bien un bureau de plein exercice ouvert 26 heures par semaine, probablement avec des horaires adaptés, probablement avec des services nouveaux. En tout cas, l'étude, financée largement par La Poste, est à un stade où la rédaction du cahier des charges est en cours, et nous espérons pouvoir aboutir.

Engagement n°6 : Créer une plateforme numérique recensant les initiatives culturelles, sportives, solidaires.

M. le Président :

L'engagement n°6 va nous être présenté par Séverine Bernard.

Mme Bernard :

Cet engagement porte sur la création d'une plateforme numérique recensant les initiatives culturelles, sportives et solidaires du département.

Permettre aux Nivernaises et aux Nivernais d'accéder facilement aux informations relatives à des activités locales diverses est l'objectif du projet.

Les manifestations culturelles et sportives permanentes ou ponctuelles seront valorisées, montrant ainsi le dynamisme et l'attractivité du territoire.

Pour qu'elles soient accessibles au plus grand nombre facilement, le point d'entrée pourra s'appuyer sur un ou plusieurs réseaux sociaux déjà existants.

Après avoir étudié les offres actuelles relativement éparées, il restera à définir la forme du projet, notamment en délimitant le contenu diffusé.

Enfin, pour que cet outil puisse atteindre ses objectifs, il devra, une fois finalisé, faire l'objet d'une diffusion la plus large possible.

Engagement n°7 : Recenser les locaux vacants, les mettre à disposition des associations et des jeunes, et favoriser l'émergence de lieux collectifs de vie.

M. le Président :

Nous passons à l'engagement n°7, avec Alain Herteloup, sur les locaux vacants, et sur comment nous pourrions travailler sur le sujet avec les associations et les jeunes.

M. Herteloup :

Les Nivernaises et les Nivernais ont été clairs : ils ont aimé se retrouver, partager, réfléchir ensemble. C'est aussi ce qui ressort du film que nous avons visionné.

Cette dynamique et cette chaleur humaine, parfois perdues de vue avec la crise sanitaire, sont de vraies attentes. Il est vrai que l'on mesure encore aujourd'hui certains effets de cette crise sanitaire sur les relations sociales, au sens large du terme.

Elles le sont d'autant plus que les idées et les initiatives ne demandent qu'à se concrétiser. Les jeunes nous l'ont dit : « Faites-nous confiance ».

Favoriser les lieux collectifs de vie, c'est autant améliorer le quotidien que favoriser une impulsion de la jeunesse pour la citoyenneté et pour le vivre-ensemble.

Ainsi, nous construirons avec l'ensemble des élus locaux :

- le recensement des locaux vacants susceptibles d'être mis à disposition des associations et des jeunes,
- la mise à disposition de ceux-ci à travers des appels à projets qui permettront de redonner vie à des morceaux de territoire endormis,
- le partage de ceux-ci entre les différentes initiatives.

Il s'agit bien de re-travailler à l'utilisation de certains locaux, et d'en faire une utilisation à destination des jeunes et de l'expression au sens large du terme. Il ne s'agit pas non plus de se lancer à tort et à travers dans la rénovation ou la réhabilitation de tout ou partie de bâtiments ; il est bien évident que cette démarche de recensement de locaux vacants est à mettre en parallèle avec la réalité des territoires et aussi l'émergence de projets qui iront dans ces bâtiments.

M. le Président :

Merci, Alain.

Enjeu 2 : Réussir et créer dans la Nièvre avec sa jeunesse

Engagement n°8 : Construire le collège de demain, ouvert sur l'extérieur et émancipateur.

M. le Président :

Nous passons à l'engagement n°8.

Je passe la parole à Patrice Joly.

M. Joly :

Merci. Pour tous les Nivernais, la question de la jeunesse est une question prioritaire ; c'est ce qui ressort des échanges qui ont eu lieu, pour que les jeunes fassent aussi réussir la Nièvre.

Pour cela, trois ambitions sont apparues prioritaires :

- Accompagner les jeunes dans les projets de vie personnels et professionnels,
- Faire de la Nièvre un « pôle universitaire des transitions », renforcé d'ailleurs, puisqu'il est déjà engagé. Je vous rappelle, et vous le savez, que le pôle de Nevers est le 2^{ème} pôle universitaire de Bourgogne,
- Faire de la Nièvre un département où les lieux publics peuvent être investis par la jeunesse.

L'éducation, on le sait, a *a priori* une vocation émancipatrice, mais le constat est qu'elle peut aussi être génératrice d'inégalités des chances ; en tout cas, elle ne permet pas de rattraper ces inégalités.

Il est donc nécessaire d'accompagner plus encore les jeunes collégiens, puisque nous avons la responsabilité des collèges, dans leur parcours éducatif, à la fois dans le temps scolaire, et hors temps scolaire. Le « collège de demain » est donc à penser, tel qu'il a déjà commencé, d'ailleurs, d'une certaine manière, à être mis en œuvre dans notre département, et construire un cadre départemental à ce sujet, de manière à ce que l'on puisse aller un peu plus loin dans l'ouverture du collège sur l'extérieur. Pour cela, nous travaillerons, dans les mois qui viennent, à :

- Donner la possibilité à des associations ou d'autres structures d'avoir des locaux au sein du collège. C'est un sujet sur lequel il faudra que l'on avance plus encore.

- Soutenir les projets éducatifs des collèges, ce que nous faisons, mais peut-être en élargissant le champ en matière environnementale, en matière culturelle, en matière d'accès à la citoyenneté ou de mobilité internationale...).

- Développer un accompagnement spécifique pour les collèges les plus petits en négociant avec la DASEN une adaptation des moyens donnés par l'Education nationale (ex. : territoire éducatif rural à La Machine). Pour cela, il faut que les responsables de l'Éducation nationale sachent prendre en compte les spécificités de chacun des collèges.

M. le Président :

Merci de cette présentation à la fois de l'enjeu et de l'engagement n°8.

Engagement n°9 : Faciliter l'accès des collégiens aux stages en entreprise.

M. le Président :

Eliane Desabre va présenter l'engagement n°9.

Mme Desabre :

Merci, Monsieur le Président.

Donner toutes les chances de réussite aux collégiens, c'est leur offrir une plus grande richesse dans leurs parcours, et notamment ouvrir la possibilité d'accès aux stages pour les jeunes issus de familles n'ayant pas de carnet d'adresses.

Notre rôle sera de faciliter le rétablissement de l'égalité des chances vis-à-vis de ces jeunes, pour leur ouverture sur le monde professionnel.

En poursuivant ce qui a été engagé et en s'appuyant sur les partenaires présents sur le territoire, il s'agira notamment de :

- Créer un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers,
- Développer l'offre de stages proposée par le Département pour les collégiens de 3^{ème},
- Pour aller plus loin : développer des actions de découverte des métiers pour faciliter l'orientation des jeunes à partir de la 4^{ème} et de la 3^{ème} (possibilité de s'appuyer sur la Région, compétente en matière d'orientation et d'information sur les métiers et les formations.)

M. le Président :

Parfait. Merci beaucoup, Éliane.

Engagement n°10 : Sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux avec la mise en place d'un plan Biodiversité dans chaque collège.

M. le Président :

Blandine Delaporte va nous présenter successivement les engagements n° 10 et n°11.

Mme Delaporte :

Merci. L'engagement n°10 vise à sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux, avec la mise en place d'un plan Biodiversité dans chaque collège.

La collectivité travaille déjà avec les collèges sur la connaissance du vivant, la re-connexion au vivant, mais elle va accentuer cette démarche, et elle mettra en place un plan Biodiversité dans les collèges : nichoirs, hôtels à insectes, poulaillers collectifs, jardins potagers, opération « 1 000 arbres dans les collèges », aires terrestres éducatives..., dans le but de développer la sensibilité des collégiens à leur environnement et à la préservation de la biodiversité.

Engagement n°11 : Développer les filières de la transition écologique en s'appuyant sur les atouts du territoire.

Mme Delaporte :

L'engagement n°11 vise à développer les filières de la transition écologique en s'appuyant sur les atouts du territoire ; et surtout accentuer ce qui se fait déjà. Je vous citerais un seul exemple, que je cite souvent : le lycée des métiers de l'eau, de Cosne, de grande qualité, lequel dispense une formation exceptionnelle, et qui est doté d'un matériel de pointe, mais qui, malgré cela, est menacé chaque année de fermeture, parce que ses effectifs sont réduits.

La collectivité départementale, qui a une responsabilité auprès des collègues, a aussi une responsabilité dans l'information qui arrive jusqu'aux collégiens pour qu'ils étudient la possibilité de s'orienter vers ce type de métiers, et ce type de formations. À Varzy, nous travaillerons dans le même axe sur les métiers du bois. Nous avons ainsi un certain nombre de filières qui pourraient se développer bien plus. Sur les possibilités offertes en filières post-bac, il faut également accentuer et organiser les efforts d'information.

M. le Président :

Merci, Blandine.

Engagement n°12 : Promouvoir une école des métiers du lien et du soin répondant aux nouveaux besoins sociaux.

M. le Président :

Un dossier aussi qui nous tient à cœur, avec l'engagement n°12 que va nous présenter Michèle Dardant, c'est de travailler à la création d'une école des métiers du lien et du soin dans le département. Nous en avons échangé avec le Président de l'Agglomération de Nevers, qui valide cette idée et ce projet. Il va falloir maintenant que nous en discussions avec la Région.

Je passe donc la parole à Michèle Dardant.

Mme Dardant :

Les métiers du lien et du soin, qui vont de la petite enfance jusqu'à la fin de la vie, sont des métiers qui sont malmenés, désertés, alors qu'ils sont – et notamment l'aide à domicile au sens large – autant malmenés qu'ils sont indispensables à l'évolution de notre société et à ses besoins sociaux.

Il est vrai que le travail est difficile, pénible, que cela soit en matière d'horaires, avec du travail en coupure, du travail la nuit, en week-end, des déplacements ; beaucoup de déplacements notamment pour les aides à domicile en campagne, beaucoup de temps perdu, justement, pour ces déplacements, au détriment des patients. Le travail est compliqué également parce qu'il faut concilier la vie personnelle et professionnelle. Mais également au niveau de la précarité. Ce qui provoque aujourd'hui des difficultés de recrutement, et un délaissement de ces filières, qui sont déconsidérées et mal rémunérées.

À cela s'ajoute un enjeu majeur dans notre système du « prendre soin ». Aujourd'hui, on a une prise en charge des problèmes, mais il faudrait arriver à passer à une prise en charge de la personne, sur tout son parcours. Pour cela, il faudrait plus de coordination entre les professionnels, ce qui permettrait des délégations de tâches, et allègerait un peu le travail de chacun.

Dans un territoire comme la Nièvre, où la désertification des professionnels de santé est importante, il faut absolument réhabiliter ces métiers. Le bien-être et le bien-vivre dans notre société, où l'espérance de vie s'est allongée, sont autant d'opportunités sur les plans professionnel et économique.

Nous proposons ainsi de travailler avec la Région pour promouvoir une école des métiers du lien et du soin, capable de revaloriser ces métiers d'avenir, de favoriser un décloisonnement des pratiques, et d'avoir comme ambition d'en faire le fer de lance de la ruralité.

M. le Président :

Parfait. Merci, Michèle, pour cette présentation précise.

Engagement n°13 : Mettre en œuvre un plan d'investissement pour développer les équipements à destination des jeunes.

M. le Président :

Pour la présentation de l'engagement n°13, je passe la parole à Lionel Lécher.

M. Lécher :

Je vais peut-être enfoncer une porte ouverte, mais, sans segmenter, la jeunesse, c'est l'avenir de notre département. Si l'on veut que les jeunes restent, non pas par obligation, mais par choix. L'attractivité passe évidemment par du travail, mais passe également par des lieux où les jeunes peuvent se rencontrer, et avoir une vie sociale culturelle et sportive.

Nous proposons de déployer un plan d'investissement sur les équipements à destination des jeunes. Mais, pour cela, nous allons dresser un état des lieux de l'existant, notamment en identifiant un réseau de locaux adaptés pour les événements, et conventionner avec eux, pour mettre les locaux à disposition ; et mettre en place un budget dédié pour équiper les établissements divers, que cela soit des commerces, des salles des fêtes, pour que l'on ait des supports, en s'appuyant notamment sur l'expertise de la Bibliothèque Départementale.

M. le Président :

Merci, Lionel.

Engagement n°14 : Favoriser la création d'entreprises et de projets par les jeunes *via* la mise à disposition de lieux et le budget participatif citoyen.

M. le Président : Je passe la parole à nouveau à Éliane Desabre, sur l'engagement n°14.

Mme Desabre : L'engagement n°14 vise à favoriser la création d'entreprises et de projets par les jeunes *via* la mise à disposition de lieux et le budget participatif citoyen.

Les citoyens sont désireux de voir les jeunes, qu'ils restent ou non dans la Nièvre, être encouragés à créer de l'activité, et qu'ils soient soutenus dans leur insertion sociale et professionnelle.

Un citoyen nous disait : « Il faut que la Nièvre devienne synonyme de tremplin et d'ambitions pour les jeunes, qu'ils puissent y construire leur projet de vie professionnelle et personnelle, pour y rester ou y revenir. »

Des outils existent déjà, mais ils doivent faire une place plus grande aux jeunes, et d'autres peuvent et doivent être pensés.

Ainsi, il pourrait être opportun de :

- Évaluer et repenser les dispositifs jeunesse pour se concentrer sur quelques priorités (création d'entreprise, aide à la mobilité...)

- Mobiliser davantage le budget participatif citoyen en faveur des jeunes.

- Réfléchir à la mise en place d'un guichet unique susceptible d'accompagner les projets des jeunes *via* des conseils pratiques et un tutorat (partenariat à construire avec la Région, le Bureau d'Information Jeunesse, les missions locales, les réseaux consulaires, etc.).

M. le Président : Merci beaucoup, pour la précision de la présentation.

Enjeu n°3 : Faire de la Nièvre un territoire dynamique et fier de ses atouts

M. le Président : Nous allons passer maintenant à l'enjeu n°3. C'est Thierry Guyot qui nous le présente, et qui enchaîne sur les engagements n°15 et n°16.

M. Guyot : L'enjeu n°3 est ainsi rédigé : Faire de la Nièvre un territoire dynamique et fier de ses atouts.

Les Nivernaises et les Nivernais nous ont fait part de leur inquiétude face à la désindustrialisation largement engagée, mais aussi de leurs espoirs et de leur fierté devant les atouts du département de la Nièvre, renforcés par des enjeux sociétaux qui prennent de plus en plus d'ampleur.

Faire de la Nièvre un territoire dynamique et fier de ses atouts, c'est s'appuyer sur ses forces, et notamment :

- Développer le 100 % local, notamment par le soutien et la valorisation de nos productions,
- Valoriser la Nièvre en faisant connaître son patrimoine naturel, notamment à travers le tourisme vert,
- Soutenir un dynamisme économique soucieux des enjeux sociaux et environnementaux.

Engagement n°15 : Soutenir le monde agricole face aux enjeux de la transition écologique.

M. Guyot :

L'engagement n°15 vise à soutenir le monde agricole face aux enjeux de la transition écologique.

L'agriculture a une fonction nourricière essentielle et primordiale. Elle joue aussi un rôle majeur dans la qualité des paysages et des écosystèmes, lieu de vie des humains et non-humains.

Avoir une agriculture rémunératrice pour les agriculteurs, mais aussi sobre et économe en intrants, c'est s'assurer de la bonne santé de la profession, répondre à la demande sociétale de disposer d'une nourriture saine, et c'est renforcer les atouts naturels nivernais.

Aussi, dans la continuité des réflexions menées et en s'appuyant sur des dispositifs existants et à venir, il s'agit de :

- Structurer une filière agricole et alimentaire favorisant le développement territorial,
- Accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratiques et leur diversification, en s'appuyant notamment sur le Centre d'Études et de Recherches sur la Diversification,
- Créer les conditions d'installations pérennes et durables de maraîchers,
- Accompagner et soutenir la plantation de haies, l'agroforesterie et toutes pratiques favorisant la préservation des sols et des ressources en eau,

- Faire de l'agropôle du Marault, propriété du Département, une ferme de référence et d'expérimentation sur l'agro-écologie.

Engagement n°16 : Accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs dans la Nièvre, en privilégiant les structures coopératives.

M. Guyot :

L'engagement n°16 vise à accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs dans la Nièvre, en privilégiant les structures coopératives.

La Ferme Nièvre représente 3 200 exploitations. C'est 5 % de l'emploi départemental, 400 producteurs en vente directe et 3 abattoirs.

Ces chiffres sont en constante évolution avec une forte tendance à la baisse pour ce qui concerne le nombre d'exploitations. Pourtant, les métiers de l'agriculture intéressent des jeunes et des moins jeunes, et notamment des personnes désireuses d'un retour à la terre. Soutenir ces démarches, c'est lever les freins et les difficultés, et notamment l'accès au foncier, les besoins en investissement, la solitude du métier et la structuration de la filière de transformation locale.

Aussi, dans la continuité des réflexions menées et en s'appuyant sur des dispositifs existants et à venir, il s'agit de :

- Acquérir du foncier agricole pour faciliter l'installation de maraîchers, par la mise à disposition des terrains, et ou la création d'espaces test,
- Engager un partenariat soutenu avec « Terre de Liens », en devenant sociétaires,
- Créer une SCIC pour la reprise de l'abattoir de Corbigny,
- Développer les activités agricoles dans les structures de l'insertion par l'activité économique à l'instar de la mise à disposition de 4 hectares à un chantier d'insertion à Challuy.

M. le Président :

Merci, Thierry.

Engagement n°17 : Développer les circuits courts et valoriser nos pépites par la création d'un label et d'un salon « Made in Nièvre ».

M. le Président :

Nous continuons maintenant avec Martine Gaudin sur les engagements n°17 et n°18.

Mme Gaudin :

Merci, Monsieur le Président.

L'engagement n°17 consiste à développer les circuits courts et valoriser nos pépites nivernaises.

Les crises sanitaires et climatiques ont mis en évidence les limites de la production agricole mondialisée. Il y a une forte demande sociétale de disposer d'une nourriture de bonne qualité produite localement. Il s'agit pour nous de soutenir et de développer les filières de production jusqu'à la vente, en soutenant l'une et l'autre.

La relation producteur/consommateur doit être retissée, pour une meilleure connaissance réciproque et pour garantir le juste prix, tant pour le producteur que pour le consommateur.

Aussi, dans la continuité des réflexions menées et en s'appuyant sur des dispositifs existants et à venir, il s'agit de :

- Conventionner entre restaurations scolaires et réseau de producteurs (« AMAP des collèges »),
- Créer à partir des cuisines de collèges, des cuisines centrales territoriales,
- Créer un réseau de légumeries/conserveries départemental en s'appuyant notamment sur les dynamiques « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée », qui sont un vrai gisement de nouveaux emplois,
- Déployer et faire connaître « la belle Nièvre » et dépasser le label pour créer une dynamique autour d'un salon du savoir-faire local « Made in Nièvre »,
- Créer et animer un temps fort annuel mettant à l'honneur la production locale.

Engagement n°18 : Créer des liens entre la Loire et le Morvan à travers des circuits touristiques complets et le développement de réseaux de sentiers de randonnée.

Mme Gaudin :

J'enchaîne avec l'engagement n°18, qui consiste à « créer des liens entre la Loire et le Morvan à travers des circuits touristiques complets ».

Destinations touristiques de premier plan, grâce notamment à la promotion portée par Nièvre Attractive, la Loire et le Morvan sont des patrimoines sur lesquels nous devons capitaliser, au bénéfice des Nivernais, mais aussi des touristes, qu'ils soient de passage ou résidentiels.

Aussi, dans la continuité des réflexions menées et en s'appuyant sur des dispositifs existants et à venir, il s'agit de :

- Développer les circuits d'itinérances touristiques pédestres et cyclables,
- Impulser et développer la connexion des véloroutes et voies vertes au réseau ferré départemental et régional,
- Amplifier la stratégie de développement touristique de la Nièvre,
- Promouvoir les pépites nivernaises, avec notre maillage départemental des offices du tourisme.

M. le Président :

Parfait. Merci beaucoup, Martine.

Engagement n°19 : Poursuivre la transformation du canal du Nivernais en valorisant l'ensemble du patrimoine nivernais.

M. le Président :

Nous poursuivons à nouveau avec Alain Herteloup sur le canal du Nivernais.

M. Herteloup :

Merci, Monsieur le Président, chers collègues. Notre canal du Nivernais est bien connu de nous tous, et bien connu aussi à l'extérieur de notre département, puisqu'il s'agit du deuxième canal le plus fréquenté après le canal du Midi. Il remplit donc une mission en termes d'attractivité du territoire qui est des plus importantes, puisqu'il est une dorsale sur laquelle l'attractivité et la renommée de la Nièvre doivent s'appuyer ; considérons-le comme cela.

Exploité et entretenu sur 1/3 de son linéaire par le Conseil départemental depuis 50 ans, avec 56 km concédés avec Voies Navigables de France et concédé avec l'État, il est jalonné par une succession d'écluses et de maisons éclusières qui renforcent sa typicité et son authenticité. Allez vous promener sur le canal du Nivernais, et vous verrez à quel point les maisons éclusières sont investies par les personnels et sont investies aussi par certains privés qui en ont, autrefois ou récemment, fait l'acquisition.

En tout cas, au-delà de la dimension aquatique, l'environnement du canal est aussi un spectacle pour le cœur et pour les yeux. Il est le symbole d'un rythme de vie où l'on prend le temps de la rencontre, ce qui n'est pas négligeable, du partage, et du cheminement, valeurs cardinales dans une société où tout va toujours plus vite. Sur le canal du Nivernais, on prend son temps, on prend le temps de vivre.

Aussi, dans la continuité des réflexions menées et en s'appuyant sur des dispositifs existants et à venir, il s'agira de :

- Pérenniser et développer la « destination canal »,
- Engager et faire aboutir les négociations avec Voies Navigables de France et l'État afin de pérenniser l'action du Conseil départemental sur la partie concédée depuis 1972,
- Appuyer la création d'un syndicat mixte d'équipement touristique unique à l'échelle de l'ensemble du linéaire,
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de valorisation des maisons éclusières, nécessaire point d'appui et de jonction entre canal et territoire traversés,
- Garantir l'alimentation en eau du canal par l'entretien du système d'alimentation en eau, et le bon usage de la ressource,
- Pérenniser le partenariat avec le Conseil Régional pour assurer collectivement le bon état du canal et de ses abords.

M. le Président :

Merci, Alain, pour ces éléments très précis.

Engagement n°20 : Valoriser le circuit de Magny-Cours, en faire une vitrine des mobilités décarbonées.

M. le Président :

Je passe la parole à Lionel Lécher pour la présentation de l'objectif portant sur la valorisation du circuit de Magny-Cours.

M. Lécher :

Le circuit de Nevers Magny-Cours représente un site de plus de 300 hectares, et qui regroupe près de 600 emplois. Actuellement, le site accueille des entreprises de pointe sur la motorisation, sur la technopole départementale ; mais nous souhaitons aller encore plus loin en créant à Magny-Cours un écosystème de mobilités décarbonées, avec notamment l'hydrogène, et en créant un centre de simulation.

Nous allons lancer une étude de faisabilité relative au développement de la simulation en réalité immersive, notamment dans le cadre de l'apprentissage de la conduite.

Nous allons également poursuivre les liens avec l'ISAT et le laboratoire Drive qui développe un véhicule autonome en milieu rural.

Nous allons poursuivre l'implantation de panneaux photovoltaïques notamment sur l'emprise du circuit, en complément de l'emprise de 10 hectares d'ombrières déjà implantés.

Nous allons renforcer le rôle de Magny-Cours dans ses efforts vers la transition écologique.

M. le Président : Très bien. Merci. Très beau sujet.

Engagement n°21 : Aider les communes dans la structuration et le développement d'un réseau de lieux adaptés au télétravail.

M. le Président : Je passe la parole à Jean-Paul Fallet pour le sujet du télétravail, dont on parle de plus en plus.

M. Fallet : Merci, Monsieur le Président.

L'engagement n°21 vise à aider les communes dans la structuration et le développement d'un réseau de lieux adaptés au télétravail.

La démétropolisation en cours, notamment depuis la crise sanitaire, est une chance pour notre département.

Elle est source d'une dynamique économique et sociale nouvelle. Il nous faut donc l'accompagner, quelle que soit la forme qu'elle peut prendre ; des résidences secondaires à l'installation quasi permanente que permet aujourd'hui le télétravail dans un certain nombre de secteurs d'activités.

La demande se fait plus pressante ; certaines communes s'en font régulièrement l'écho.

Pour ces nouveaux arrivants, le calme, bien évidemment, n'est pas synonyme d'isolement.

Des actions doivent être menées pour faciliter ces nouveaux modes de travail et de vie.

Il sera ainsi opportun de travailler avec les communes à un recensement, dans un premier temps, des demandes, d'accompagner les réflexions sur l'implantation de nouveaux lieux facilitant le télétravail, et de mobiliser des acteurs comme Nièvre Aménagement, Nièvre Habitat, le cas échéant, pour porter et participer à ce développement.

M. le Président : Merci, Jean-Paul.

Engagement n°22 : Poursuivre la lutte contre le chômage de longue durée par le déploiement de « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ».

M. le Président :

Pour terminer sur l'enjeu 3, je passe à nouveau la parole à Thierry Guyot, pour qu'il aborde l'engagement n°22 sur « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ». Je rappelle que nous sommes le département en France qui accueille le plus d'Entreprises à But d'Emploi, et que cela devrait durer ; en tout cas, nous l'espérons.

M. Guyot :

En effet, l'engagement n°22 porte sur la poursuite de la lutte contre le chômage de longue durée, par le déploiement de « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », en effet.

L'initiative « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » est d'ores et déjà bien implantée dans la Nièvre : après Prémeur en 2017, « Portes du Morvan-Lormes » en mai dernier, Luzy et les 11 communes de son bassin ont intégré l'initiative.

3 autres territoires, autour de Clamecy, Varzy et Moulins-Engilbert, ont candidaté pour obtenir cette habilitation.

Lutter contre le chômage de longue durée est un enjeu économique autant que social.

Sur le plan social, il est destructeur pour les gens qui le subissent comme pour leurs familles et leur entourage.

Sur le plan économique, l'initiative « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » procède d'une recherche de complémentarité avec l'existant : l'idée est de répondre à des besoins non couverts et de leur trouver des débouchés.

Cette expérimentation est une dynamique nouvelle pour tous, qui s'engage autour des projets qui naissent sur ces territoires. Je dirais même que c'est du gagnant-gagnant pour les bénéficiaires, et plus largement pour le territoire.

Nous poursuivrons son engagement sur l'ensemble du département, sans jamais perdre de vue que le travail est un droit.

M. le Président :

Merci beaucoup, Thierry, pour cette présentation dynamique.

Enjeu n°4 : Construire la Nièvre de demain.

M. le Président :

Nous allons passer à l'enjeu n°4, « Construire la Nièvre de Demain ». Je passe la parole à Daniel Barbier.

M. Barbier :

Chers collègues, pour construire la Nièvre de demain, il faut réinventer le passé pour voir la beauté de l'avenir.

Il faut surtout que nous restions fidèles aux fondamentaux qui nous animent, nous, élus de proximité, pour faire en sorte d'améliorer le quotidien de nos concitoyens, et surtout d'anticiper et de relever les défis qui s'offrent à nous pour les années futures.

Ce département recèle de pépites, et son environnement naturel est un atout majeur, notamment dans le cadre de la transition écologique, et sur le défi qui tourne autour de l'énergie.

Nos ressources sont nombreuses : l'eau, la forêt, les potentialités au niveau agricole. Néanmoins, on a un subtil équilibre à préserver aussi, à savoir concilier les différents usages, et surtout l'acceptabilité sociale des projets qui pourraient voir le jour.

Il nous faut donc œuvrer au quotidien pour faire en sorte que le département reste un territoire rural exemplaire, et davantage désenclaver celui-ci de manière responsable et durable.

Engagement n° 23 : Promouvoir l'autosuffisance énergétique par le développement des énergies renouvelables.

M. Barbier :

L'un des enjeux majeurs est l'autosuffisance énergétique par le développement des énergies renouvelables. Nous avons un certain nombre d'acquis, et notamment aujourd'hui une communauté de communes qui est labellisée Territoire à Énergie Positive. Nous avons un certain nombre de ressources, et je pense notamment à la filière bois, où des opportunités se présentent. Nous avons une multiplicité de projets qui essaient sur le département, et qui ne sont pas délocalisables, ce qui est aussi une chance pour nous ; et faire en sorte d'aller le plus loin possible au niveau de la création d'énergies renouvelables reste une de nos priorités.

Pour ceci, il y a la nécessité de poursuivre et d'accentuer un partenariat avec des structures telles que le SIEEEN. Peut-être qu'au-delà de l'état des lieux, c'est aussi recenser d'une façon très exhaustive toutes les potentialités qui sont offertes. Et puis, au niveau de notre patrimoine, il est très riche, notamment au niveau de nos collègues, qui maillent le territoire, mais également toute la partie administrative, et il convient de s'orienter vers l'utilisation de modes de chauffage faisant appel aux énergies renouvelables. Et puis un clin d'œil, néanmoins, sur cette filière bois, que cela soit en matière de résineux ou en matière de feuillus, où, là, on a des potentialités assez énormes, qu'il nous faut soutenir.

Voilà résumé à grands traits cet enjeu.

M. le Président :

Enjeu et premier engagement, engagement n°23, puisque Daniel a rappelé cette co-production d'un plan à 10 ans sur les énergies renouvelables avec le SIEEEN, un objectif de 100 % Energies renouvelables sur nos bâtiments, et enfin le développement accompagné de la filière bois.

Engagement n°24 : Poursuivre une politique d'acquisition et de sauvegarde d'espaces clefs de la biodiversité forestière.

M. le Président :

Du point de vue des points exposés précédemment, l'engagement n°24 présenté par Blandine Delaporte complète ces premiers éléments.

Mme Delaporte :

Au-delà de la filière bois, la forêt est aussi un écosystème qui nous apporte énormément de services. Il faut donc la protéger au mieux. Les Nivernais et les Nivernaises nous l'ont dit au cours des réunions, l'enjeu environnemental dans la Nièvre tourne aussi autour de la forêt.

Bien sûr, nous allons avoir à l'œil l'intégralité des espaces clefs de biodiversité, et ils sont tous dans notre viseur, mais avec un focus particulier sur les forêts, eu égard aux services rendus par ces écosystèmes, notamment la captation de carbone, qui nous permet aussi de mieux respirer. Les arbres luttent aussi contre les inondations. Ce sont des abris au reste de la biodiversité. Ce sont évidemment des espaces de loisirs. Ce sont des espaces éducatifs. Et puis ce sont des espaces de bien-être. Et je ne parle même pas des espaces d'activités économiques.

Pour tout cela, nous allons avoir un regard bienveillant et particulier sur les espaces clefs de la biodiversité forestière.

M. le Président :

Merci, Blandine.

Engagement n°25 : Densifier le réseau des tiers lieux destinés à travailler sur de nouveaux biens et services innovants et durables.

M. le Président :

Nous passons à l'engagement n°25, sur les tiers lieux, avec Jean-Paul Fallet.

M. Fallet :

Comment densifier le réseau des tiers lieux destinés à travailler sur de nouveaux biens et services innovants et durables ?

D'aucuns disent que nous sommes parmi les territoires français les plus dynamiques en matière de tiers lieux. Le fait est que ces hybrides sur le plan économique et social sont des atouts majeurs.

En effet, les tiers lieux, que l'on peut aussi appeler « fablabs », contribuent à la dynamique de vie d'un territoire, de recherche sur des biens et services ainsi que des modes de production innovants. Ils sont parfois le seul lieu d'activités mixtes dans les zones isolées. En résumé, ils sont une partie de la réponse aux difficultés de la ruralité.

Avec l'ensemble des partenaires, qu'ils soient institutionnels, politiques, économiques, nous travaillerons à développer ce réseau des tiers lieux nivernais, notamment à travers les formes relevant de l'économie sociale et solidaire, afin de favoriser une gouvernance partagée des projets et des initiatives collectives qui en résultent.

Nous poserons, d'ailleurs, la première pierre à l'édifice à la rentrée par l'organisation d'un rendez-vous des tiers lieux nivernais.

M. le Président :

Merci, Jean-Paul.

Engagement n°26 : Déployer une politique d'accès au logement, responsable socialement et écologiquement.

M. le Président :

Nous continuons avec l'engagement n°26, en abordant la politique d'accès au logement, avec Jean-Paul Fallet à nouveau.

M. Fallet :

Il s'agit de déployer une politique d'accès au logement, responsable socialement et écologiquement.

Le logement, avoir un toit, est un droit à tout âge, et un devoir pour notre société.

Avoir un logement, digne, c'est participer à la dignité des Nivernaises et des Nivernais, c'est leur donner les moyens d'être en meilleure santé, c'est renforcer les atouts pour aller vers l'emploi, et faire du logement un socle pour la transition écologique et les économies d'énergies.

Aussi, dans la continuité des réflexions menées, et en s'appuyant sur des dispositifs existants et à venir, il s'agit de :

- Lutter contre le logement indigne en soutenant des actions comme le permis de louer expérimenté par la commune d'Imphy,

- Favoriser le logement inclusif et intergénérationnel, vecteur de lien social,
- Soutenir les initiatives de rénovation de logements en centre bourg en proximité des Nivernais.

M. le Président :

Merci beaucoup, Jean-Paul. Un sujet, effectivement, majeur. On sait que l'habitat social a été privé de 15 Md€ pendant le précédent quinquennat. La tâche est immense.

Engagement n°27 : Favoriser les usages responsables de la ressource en eau et sa valorisation.

M. le Président :

Je passe la parole à Maryse Augendre sur la question de la ressource en eau et de sa valorisation, dont Blandine Delaporte nous parlait tout à l'heure.

Mme Augendre :

Merci, Monsieur le Président.

Il s'agit de favoriser les usages responsables de la ressource en eau et sa valorisation.

Le département de la Nièvre, avec ses lacs, ses cours d'eau, canaux et ses nappes souterraines, bénéficie de ressources en eau d'exception. Pourtant, le changement climatique rend cet équilibre précaire, avec des situations de déficit en eau qui s'accroissent, alors que les besoins liés aux différents usages demeurent croissants.

Pour garantir ces différents usages (eau potable domestique, besoins agricoles et industriels, alimentation des lacs et des canaux), il convient de créer les conditions d'un partage équitable et raisonné de l'eau.

Aussi, dans la continuité des réflexions menées, et en s'appuyant sur des dispositifs existants et à venir, il s'agit de :

- Mieux connaître les ressources en eau disponibles, actuelles et futures en intégrant les effets du changement climatique,
- Mieux connaître les usages de l'eau, pour un meilleur partage de la ressource, et par le dialogue entre acteurs,
- Garantir le bon état de la ressource, tant pour les milieux aquatiques que pour la ressource en eau potable,
- Créer les conditions de la commercialisation de l'« eau de Nièvre ».

M. le Président :

Merci. « L'eau de Nièvre » est un beau dossier, qui se relance, et nous aurons des étapes importantes à la rentrée de septembre.

Engagement n°28 : Développer un système de covoiturage décarboné, notamment à partir de la flotte départementale.

M. le Président :

La parole est à nouveau à Daniel Barbier, sur le covoiturage décarboné.

M. Barbier :

Le Département souhaite, vous le savez, développer sa flotte de véhicules utilisée par les agents, et nous souhaitons aller vers l'achat de plus en plus de véhicules électriques à énergie propre.

Nous envisageons d'aller plus loin, même si les modalités, évidemment, restent à définir, sur l'utilisation éventuelle d'une formule d'autopartage avec abonnement au service, d'en voir la faisabilité ou pas, évidemment tout ceci dans le souci d'optimiser et de répondre aux défis dans ce domaine-là. Nous étudions aussi la possibilité d'œuvrer à rendre davantage accessibles à chacun et à chacune les bornes de recharge.

M. le Président :

Merci. Une idée déjà proposée par Patrice Joly, que les Nivernais ont reprise instinctivement, j'allais dire. Un beau sujet.

Engagement n°29 : Soutenir la réouverture de lignes ferroviaires.

M. le Président :

Les engagements n°29 et n°30 sont présentés par Alain Herteloup.

M. Herteloup :

L'engagement n°29 vise à soutenir la réouverture de lignes ferroviaires, car il faut pouvoir mieux se déplacer à l'intérieur du département, et mieux aller et venir dans les territoires voisins, à la fois pour lutter contre l'isolement de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, et pour que la Nièvre affirme aussi sa place centrale en France.

Actuellement, notre département est parcouru par 3 lignes SNCF ouvertes au trafic voyageurs :

- La ligne Paris / Clermont-Ferrand de Cosne-sur-Loire à Chantenay,
- La ligne Nevers / Dijon de Nevers à Luzey,

- La ligne Paris / Corbigny de Clamecy à Corbigny.

La réouverture de lignes ferroviaires clefs répond au sens de l'histoire : c'est une question écologique de premier plan, car elles limitent les transports individuels par des solutions collectives, écologiques et surtout décarbonées.

Par ailleurs, de meilleures liaisons renforceraient l'offre pour les déplacements du quotidien, l'attractivité de la Nièvre, en permettant à des citoyens en télétravail partiel de s'installer dans notre département.

Demain, cela permettrait de tirer de meilleurs bénéfices de l'exode urbain en cours.

Ce serait également un signal fort adressé à nos étudiants qui pourraient étudier plus facilement dans le département, mais également au-dehors.

Les infrastructures existent. Une étude devra définir les lignes dont la réouverture de l'exploitation est jugée opportune, et nous travaillerons de façon à ce que cette question réponde aux besoins d'une offre collective responsable à l'échelle de notre territoire rural.

Engagement n° 30 : Utiliser d'anciennes voies ferrées pour développer des véloroutes.

M. Herteloup :

En lien avec le point précédent, la question de l'utilisation des anciennes voies ferrées ne s'arrête pas à leur réouverture aux trains ; on devrait aussi réfléchir au développement des véloroutes.

Le développement des véloroutes est largement porté par » La Loire en vélo », comme cela a été évoqué tout à l'heure, et plus largement le « plan vélo de la Nièvre », qui constitue l'une des identités de la Nièvre qu'il nous faut développer.

Il répond à des vocations diverses : loisirs, utilitaire, itinérance.

Utiliser des voies ferrées non exploitables, c'est utiliser une infrastructure idéale pour des véloroutes, qu'elles soient dessertes touristiques ou déplacements quotidiens. La Saône-et-Loire a fait un très important travail à ce niveau-là, à titre d'exemple.

Cela génère un dynamisme touristique évident. Nous travaillons à cela, bien entendu, en lien avec l'engagement n°29, en nous appuyant sur nos partenaires associatifs, EPCI, Nièvre attractive, et d'autres institutions qui s'intéressent bien évidemment à la transformation de ces infrastructures, qui ne demandent qu'à être utilisées de façon verte et durable.

M. le Président :

Merci, Alain. Nous aurions pu rajouter à l'engagement n°29 de travailler à la réouverture de la ligne Auxerre/Nevers *via* Clamecy, Varzy, Prémery, Guérigny. C'est probablement une affaire à 50 M€. Ce sont des sujets qu'il faut mettre sur la table, au moment où l'on parle de la relance du chemin de fer dans notre pays.

*

Nous avons un document de travail qu'il faudra que nous formalisions un peu plus pour que nous puissions le partager avec l'ensemble de l'assemblée. Il y a un petit travail de formalisation à réaliser en conséquence, et un document probablement à éditer, qui permettra que chacun d'entre nous puisse suivre précisément l'ensemble des points que nous avons identifiés ici.

Se posent ensuite, évidemment, trois questions.

La première est : « Comment fait-on et comment atteint-on les objectifs ? » « Comment transformer des idées en projets concrets ? » C'est tout le travail qu'il faudra que nous menions collectivement.

Le second aspect, bien évidemment, est la question des moyens, des finances qu'il faut y consacrer. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, avoir une stratégie budgétaire sur l'ensemble de la durée du mandat est extrêmement difficile à mettre en place, parce que les textes et règlements, les contraintes diverses et variées, changent année après année. Vous avez bien vu que nous sommes passés du « quoi qu'il en coûte » à « il ne faut plus que cela coûte » ; on change de braquet en quelques semaines, en quelques mois. On attend toujours avec un brin d'inquiétude la mise en œuvre, ou pas, de mesures d'économies à hauteur de 10 Md€ pour les collectivités, et donc cela aussi, c'est un choc qui peut rendre la vie compliquée. Il y a aussi l'inflation, qui n'était pas prévisible, et qui aujourd'hui est plus qu'à nos portes. Il y a aussi la question du coût de l'énergie, évidemment. Tout cela perturbe les modèles que nous avons pu essayer d'imaginer, et nous risquons véritablement d'être dans le total respect du principe de l'annualité budgétaire, faute de visibilité sur ce qui peut nous arriver après.

Le dernier point, évidemment, porte sur l'étude « Analyse Hydrologie, Milieux, Usages, Climat » (HMUC), sur laquelle nous avons délibéré lors de notre dernière Session, à hauteur de 500 000 €, mais financée à 100 % par l'agence de l'eau. Comment fait-on se rencontrer les problématiques du Conseil régional, de l'État, de l'Europe, des différents partenaires que sont notamment les agences, avec ce que nous ont dit les Nivernais, et dont la parole est simplement, à ce stade, remise en forme ? Je pense d'ailleurs que, dans les différents groupes qui composent cette assemblée, vous devez vous retrouver dans plusieurs propositions que nous avons, les uns et les autres, formulées au moment de la campagne électorale, et qui se retrouvent ici renforcées par les Nivernaises et les Nivernais.

Au fond, si je reviens sur nos premiers temps d'échanges, c'est bien la rencontre de l'intérêt général et de nos deux groupes politiques que nous sommes aujourd'hui en train de vivre, probablement avec des priorités différentes, des inclinaisons différentes, mais il me semble que, sur l'ensemble de ces 4 enjeux et de ces 30 engagements, nous sommes bien dans la validation d'un programme d'action publique pour le reste du mandat. Nous avons une feuille de route aujourd'hui qui est arrêtée et formalisée.

Qui souhaite prendre la parole ?

La parole est à Jean-Luc Gauthier.

M. Gauthier :

Monsieur le Président, chers collègues, quelques mots qui, je crois, seront dans la droite ligne de nos différentes interventions, depuis que vous avez initié ce processus.

C'est une bonne idée d'avoir lancé cette opération « Imagine la Nièvre ». Ce n'est pas une nouveauté, puisque vos prédécesseurs l'avaient fait aussi, sous une forme différente, avec sans doute une participation citoyenne moins importante aussi.

À chaque fois que l'on donne la parole à nos concitoyens, à chaque fois que l'on suscite le débat, je crois que l'on soigne la démocratie. Elle en a besoin, il ne faut jamais le perdre de vue.

Les réserves que nous avons exprimées restent les mêmes. Elles portent sur la forme qui a été choisie. Il faudra quand même que l'on ait un retour sur le coût de cette opération, à l'instant où nous sommes. Et puis, il faudra aussi avoir, à un moment, une évaluation. L'évaluation est quelque chose d'essentiel. Je crois que ce n'est pas parce que nos concitoyens ont livré un certain nombre de messages que c'est la vérité absolue. Nous avons, bien souvent, le défaut d'être trop dans notre monde, d'être trop techniques. J'ai entendu pas mal de choses qui ont été présentées l'autre jour à Crux-la-Ville. Ces choses-là existent bien souvent dans nos communes ; mais, malheureusement, nos concitoyens ne se les approprient pas, ou ne les connaissent pas suffisamment. Mais c'est peut-être aussi parce que, nous, nous ne sommes pas en capacité de communiquer correctement.

Une petite réserve aussi. Sur vos propos liminaires, au tout début de la Session, vous avez indiqué que la volonté était d'aller chercher, de ramener vers nous, vers la démocratie, vers le travail ensemble pour construire une collectivité nationale, les personnes qui sont le plus en difficulté, celles qui ont décroché. Dans tout ce que j'ai vu, et dans ce qu'ont vu celles et ceux qui ont participé aux réunions, on a pu noter que ce sont des personnes qui sont attachées à leur territoire, qui participent d'une façon ou d'une autre, qui étaient présentes. Je crains donc que celles et ceux que l'on ciblait au départ, à juste titre, nous ne les ayons pas captés. Je crains qu'elles ne restent encore sur le bas-côté.

Comme je l'ai dit aussi à Crux-la-Ville, je crois que la collectivité départementale, qui a aujourd'hui des moyens réduits, qui ne peut pas faire ce qu'elle faisait par le passé, doit être cette collectivité qui rassemble, qui rassemble toutes celles et tous ceux qui ont la capacité de faire et qui ont la capacité de nous accompagner. Et pour cela, il faut sortir du dogme, il faut sortir de l'idéologie, et il faut être en capacité de travailler avec tous les acteurs politiques qui nous entourent ; je dis bien tous. Le passé récent démontre que cela n'a pas toujours été le cas. Donc il faut le faire. C'est la seule façon... Parce que nos concitoyens, ils n'en ont rien à faire de nos étiquettes politiques. Que regardent-ils ? Ils regardent leur vie au quotidien. Et si leur vie au quotidien n'est pas satisfaisante, ils ne s'occupent pas de savoir si l'on est à gauche, à droite, au centre, ou je ne sais où ; ils sont mécontents.

Je crois donc que notre Département a ce rôle, j'allais dire, historique de fédérer, et de retrouver une place qui doit être la sienne, en termes de proximité, en termes d'accompagnement.

Ensuite, sur les enjeux que vous avez brossés, il y a des choses sur lesquelles nous nous retrouvons, évidemment. Sur la santé ; même si vous connaissez mes réserves sur le sujet : on encourage le désengagement des professionnels, quelquefois, quels qu'ils soient, d'ailleurs, parce que notre société a évolué, parce qu'aujourd'hui le travail n'est plus la valeur qui permet de se réaliser individuellement ou collectivement, et je le regrette. Quand on décide de devenir médecin, on rentre dans une profession de santé, et c'est d'abord pour soigner des gens, et ces gens, ils ne sont pas malades de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ; ils peuvent être malades aussi le week-end. Il y a eu là une terrible évolution, que l'on retrouve dans tous les métiers, y compris dans l'agriculture : aujourd'hui, on veut du temps libre, on veut tout un tas de choses, mais on oublie, me semble-t-il, l'essentiel de la profession que l'on a choisie ; je le regrette. C'est peut-être un vieux conservateur qui vous parle, mais j'assume ces propos.

Ensuite, je citerais des réflexions que vous avez déjà entendues, Monsieur le Président. Vous nous parlez de « collèges de demain », « d'EHPAD de demain ». Oui. Effectivement. Mais ce que l'on entend régulièrement auprès des principaux de collège, auprès des directeurs ou directrices d'EHPAD, c'est qu'il faut se pencher aussi sur les collèges et les EHPAD d'aujourd'hui, qui, quelquefois, connaissent des difficultés ; et c'est cela qui est difficile pour celles et ceux dont on a besoin pour atteindre nos objectifs : c'est qu'ils ne se projettent pas dans l'avenir, parce qu'ils ont des difficultés au quotidien, et que c'est cela qui capte toute leur attention.

Ce que je regrette un peu, c'est que, quand vous parlez d'économie, on voit trop le marqueur idéologique. Quand on nous dit qu'au niveau agricole, il faut privilégier les installations sous forme coopérative, je bondis un peu, parce que cela nous rappelle de vieux souvenirs qui ont montré leur incapacité à atteindre les objectifs, le collectivisme, que

l'on sent poindre derrière cela ; ou tout au moins on ne laisse pas la place, ou on ne le sent pas, à l'ambition personnelle. L'ambition personnelle, ce n'est pas un gros mot. L'ambition personnelle permet de se réaliser, de construire sa vie de famille, et elle participe aussi à l'effort collectif. Or, cela, on ne le sent pas dans vos propos. On entend beaucoup parler de coopérative, de collectif, de solidaires. Bien sûr que c'est important. Mais cela ne suffit pas. Si l'on ne suscite pas des vocations individuelles, je crois que l'on ratera quelque chose.

De même, sauf erreur de ma part, mais je veux bien que l'on me corrige, je n'ai pas entendu parler une seule fois des chefs d'entreprise. Il y a eu une intervention à Imphy, lors de la réunion à laquelle j'ai participé, du directeur d'APERAM, qui, me semble-t-il, était intéressante. Le modèle que vous souhaitez encourager est respectable ; mais ce n'est pas le seul. Il nous faut absolument nous appuyer sur les chefs d'entreprise. Nous avons des chefs d'entreprise dans ce département qui ont des réseaux, qui sont capables de nous accompagner, de nous aider à installer d'autres entreprises dans notre département ; je ne l'ai pas trop entendu, et je le regrette.

Et puis je trouve aussi qu'il y a quelques incohérences. Quand Jocelyne Guérin, dans le film qui nous a été présenté, a dit que l'objectif était d'être autonome au niveau alimentaire, je ne pense pas qu'avec le mode d'agriculture que vous souhaitez promouvoir, nous y arrivions. À aucun moment je n'ai entendu parler de production. Il faut produire. C'est indispensable. Je pense que nous allons encore en parler lorsque nous parlerons de la motion sur l'agriculture. Cette notion de production, au maximum, en étant le plus vertueux possible pour y arriver, c'est cela notre objectif. Et cela, là encore, je ne l'ai pas entendu.

Voilà un peu les éléments que je voulais vous apporter.

Je ne sais pas ce que vous attendez de nous au terme de cette Session ? Y a-t-il un vote pour entériner ? Dans l'état actuel des choses, personnellement je suis plus sur l'abstention que sur la validation parce, pour moi, il manque un certain nombre d'éléments qui vont vers l'ambition, la production, et l'entreprise.

M. le Président :

Merci, Monsieur Gauthier.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention, avant d'apporter quelques éléments de réponse ?

La parole est à Blandine Delaporte.

Mme Delaporte :

Juste quelques remarques par rapport à vos propos, cher collègue.

Sur le fait que nous n'ayons pas forcément touché le public que nous ciblions au départ, je ne suis pas d'accord avec vous ; nous avons touché pas mal de jeunes, et j'étais très étonnée de les voir assez

nombreux dans les réunions. Ce sont justement une tranche d'âge que l'on a du mal à cibler, que l'on a du mal à toucher. Le fait qu'ils aient été là, franchement, c'était intéressant.

Nous avons indiqué à Louise Cormier et son équipe les têtes de réseaux, et ils ont remonté les filières de réseaux pour pouvoir toucher les gens au plus près, et je pense que, là-dedans, nous avons touché aussi les demandeurs d'emploi, des personnes percevant le RSA, etc., qui faisaient aussi partie de nos publics cibles et des personnes que nous voulions toucher.

S'agissant des réseaux de chefs d'entreprise, bien sûr que nous avons de très bons chefs d'entreprise. L'exemple que vous donniez, APERAM, est parlant. Notamment sur le développement durable, APERAM fait énormément d'efforts ; je ne peux que les saluer, à chaque fois. Mais, malgré tout, le Département en lui-même n'est pas chargé du développement économique. Quand nous parlons de coopératives, c'est parce que nous passons forcément par l'économie sociale et solidaire, pour nous impliquer directement. C'est le rôle des communautés de communes, et de la Région, surtout, de mobiliser les réseaux d'acteurs économiques. Ce n'est pas, en tout cas, en direct le rôle du Département, mais il peut animer des réseaux locaux.

Voilà quelques mots, Monsieur le Président, que je voulais ajouter.

M. le Président :

Merci, Blandine.

La parole est à Jean-Luc Gauthier.

M. Gauthier :

Simplement, pour répondre à notre collègue Blandine, le Département doit fédérer, comme je l'indiquais dans mon propos, y compris le réseau des chefs d'entreprise. J'ai bien conscience que nous ne pourrions pas intervenir sur ce domaine-là, mais je crois que nous avons la nécessité de montrer que, dans ce département, une fois que les élections sont terminées, les élus travaillent ensemble pour le bien du territoire.

M. le Président :

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

La parole est à Patrice Joly.

M. Joly :

On voit qu'il y a une forme, quand même, de cohérence, de résonnance entre les attentes des Nivernais, telles qu'elles ont été exprimées, et d'ores et déjà un certain nombre de politiques que nous avons initiées.

Ce que j'ai compris de ces échanges, des réunions auxquelles j'ai participé, c'est qu'il y avait des volontés, sur certains sujets, d'aller

plus loin, et, avec aussi, du point de vue des Nivernais, une volonté de s'engager. Il y a l'engagement de la collectivité, l'engagement que nous décidons aujourd'hui, juridiquement, et politiquement, d'ailleurs, mais il y a aussi l'engagement des Nivernais et cette volonté d'agir pour eux-mêmes et d'agir aussi pour leur territoire. On s'aperçoit que les Nivernais, lorsqu'ils développent une capacité à imaginer pour soi, le font aussi en pensant à la communauté à laquelle ils appartiennent, et en particulier à la communauté départementale, comme ils doivent le faire au regard de la communauté communale, ou de la communauté professionnelle à laquelle ils appartiennent. Je trouve cela plutôt intéressant que l'on ait aujourd'hui des individus qui se situent dans ces ensembles. On sort quand même de ce qui a été une philosophie, au cours de ces dernières décennies, où l'individualisme était prôné ; on s'aperçoit que l'individu se réalise dans le collectif aussi. Il y a des interdépendances dans lesquelles chacun doit apporter sa contribution.

Autre élément : Je trouve que l'articulation avec la démarche que nous avons engagée au cours de ces dernières années des contrats territoriaux avec les collectivités locales nous permet d'être en dialogue avec les intercommunalités et l'ensemble des élus qui composent ces intercommunalités, pour assurer des cohérences. Tout cela est un cheminement, bien évidemment, dans lequel on progresse, et où l'on arrive à se trouver des convergences encore plus fortes, mais je crois que nous mettons en place des démarches, des dispositifs, qui permettent d'assurer une cohérence, et les accompagnements des élus, et des collectivités qu'ils ont en charge. Je voudrais donc saluer cette démarche qui a été menée depuis maintenant un an, et qui va se poursuivre par la mise en œuvre de ce que nous aurons décidé collectivement aujourd'hui.

M. le Président :

La parole est à Jean-Luc Gauthier.

M. Gauthier :

Je pense qu'il faut être pondérés et faire preuve un peu de modération, quand même. Les Nivernais dont on parle représentent 1 500 Nivernais, sur 200 000. Il ne faut pas tirer de conclusions hâtives, et penser que ces 1 500 sont totalement représentatifs des 200 000.

M. le Président :

C'est précisément pour cette raison que nous allons poursuivre encore plus vite et encore plus fort, pour associer encore plus de Nivernaises et de Nivernais.

Le chiffre de 1 500, c'est le nombre de personnes qui ont été rencontrées physiquement dans les réunions publiques. Il faut ajouter 500 de la réunion de restitution, même si, pour certains d'entre eux, ils étaient évidemment concernés par les deux types de réunions.

On n'évoque pas non plus tous ceux qui ont contribué par messages ou par mails.

On voit bien qu'il y a une capacité de plusieurs milliers de personnes qui ont été intéressées par la démarche.

Cela nous encourage bien évidemment à la poursuivre ; nous ne resterons pas sur une consultation de début de mandat et un état des lieux, comme si on louait un appartement, en fin de mandat. Mais bien une consultation permanente, et un travail d'évaluation tout au cours du mandat, réalisée à la fois par les citoyens et bien évidemment par cette assemblée ; elle est là pour cela.

La question du coût de l'opération a été évoquée. Je fais partie de ceux qui considèrent que la démocratie n'a pas de prix, et que la responsabilité des acteurs publics dans un territoire comme le nôtre est de mettre le paquet sur cette question-là ; d'autres ne le font pas, nous, nous le faisons et nous l'assumons. Quand je parle d'autres, c'est à l'extérieur du département, bien entendu. Il faut aujourd'hui considérer que l'information, la communication, la participation citoyenne, ce n'est évidemment pas gratuit. Ceux qui racontent cela racontent des contes pour les enfants. Cela a un coût, que j'assume totalement. Nous allons d'ailleurs essayer, pour le budget 2023, d'identifier une ligne, qui sera la ligne « coût démocratique », avec les indemnités des élus, qui ont aussi un sens et une raison d'être, les sujets de consultation citoyenne, en étant dans la plus totale transparence.

Je vous rappelle que, sur la question du coût, elle a été délibérée au sein de cette assemblée. Le coût n'a pas varié. Il n'y aura pas d'augmentation du budget de communication en décision modificative. Nous sommes sur la totale transparence. Je ne vois pas pourquoi, d'ailleurs, nous aurions à ne pas l'assumer.

La question effectivement est très nette – et cela fait plusieurs campagnes de terrain que je le remarque – de l'accès à l'information, qui est, en effet, un enjeu majeur. Nous sommes souvent prisonniers de notre propre langage, que cela soit celui des techniciens, et même parfois, hélas, de plus en plus celui des élus. Le sujet d'accéder à l'information au niveau des choses que nous faisons déjà dans nos communes, est majeur. Il y a là quelque chose d'extrêmement puissant à développer. Il y a une question de fédération des initiatives, sans doute ; de rassemblement sur un site unique et lisible, accessible et ergonomique. Il y a un vrai travail à mener, pour que chacun sache ce que nous faisons, et ce que nous ne faisons pas. Sur les aides au permis de conduire, par exemple, les communes accompagnent, ainsi que la Région ou encore les missions locales ; mais il n'est pas certain que les personnes puissent avoir accès à ces informations.

Concernant le public qui avait été ciblé dès le départ, il l'avait été très clairement dans les films qui avaient servi de lancement à nos réunions. 101 Nivernaises et Nivernais avaient été interrogés, venant des divers territoires de la Nièvre. Sur la question de la jeunesse, cela

a été particulièrement net. À la réunion que nous avons menée à l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports, sur 200 personnes, il y en avait probablement 130 de moins de 25 ans, y compris des très jeunes. Cela s'est reproduit dans chacune des réunions territorialisées. Nous y avons rencontré aussi des personnes en recherche d'emploi, des personnes que l'on pourrait qualifier de « premiers de corvée », concept que l'on évoquait lors du premier confinement. Franchement, ils étaient là, et c'est pour cela, vraiment, que je vous invite, pour les prochaines séances, à participer encore plus pour sentir cette présence massive de ceux que l'on a tendance à oublier dans la sphère du débat public aujourd'hui.

Après, cela demeure, bien évidemment, un enjeu, comme tout ; c'est un horizon indépassable. Je rêve d'un département où, à chaque consultation électorale, il y ait 100 % de participation. C'est l'objectif, évidemment, qu'il faut se fixer ; il est extrêmement ambitieux. Comme le mythe de Sisyphe, nous allons monter le rocher autant de fois qu'il le faudra.

Sur la question de la santé et d'un sentiment que le monde a changé, oui ; mais quand on fait de l'action publique, on considère que l'on raisonne sur les faits, qui sont têtus. Le monde a changé. C'est de là qu'il faut partir pour raisonner. Les médecins ne travaillent plus aujourd'hui comme ils travaillaient il y a 20 ou 30 ans. C'est le principe de réalité, et il convient de prendre en compte cette situation, que l'on peut regretter ou pas, mais, très franchement, ce n'est pas le débat ; le débat, c'est comment on fait aujourd'hui pour permettre à des milliers de Nivernais qui n'ont plus de médecin traitant d'avoir un accès à un service de soins de qualité. Cela passe par le recrutement de médecins salariés. Nous verrons s'ils seront au rendez-vous, et si nous allons arriver à les recruter, ce que je souhaite de tout mon cœur, mais je n'en sais rien au moment où je vous parle. La seule chose que je sais, c'est que, si l'on ne fait rien, la situation va se dégrader ; qu'elle soit durable ou pas, que le rapport à l'exercice de la profession de médecin ou de la santé, de manière générale, se modifie, nous en prendrons acte le moment venu. Si c'est un système libéral qui est à nouveau voulu par les jeunes sortis de faculté, il se remettra en place. Cela n'est pas ma conviction. Là encore, tenons-nous-en aux faits, et nous verrons bien, effectivement, ce qui nous est proposé dans quelque temps. D'ici là, nous avons un devoir collectif de répondre à cette demande sociale qui est urgente.

Sur le débat sur le « collège du futur », ou sur « la maison de retraite du futur », maintenant, nous ne faisons pas qu'en parler.

Nous agissons maintenant, quand nous augmentons de 50 % le budget des collèges, quand nous bouclons des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec 70 établissements médicaux sur ce département, et j'en profite encore une fois pour remercier les équipes de Johanna Buchter, parce que c'est un travail énorme, qui permet d'avancer dans un contexte qui est contraint. Nous avons aujourd'hui proposé à la Direction Générale de l'ARS d'augmenter le taux

d'encadrement pour les personnes qui sont en maison de retraite, pour passer au moins à 0,8 personne pour un résident, alors que la cible devrait être évidemment 1 ETP pour un résident. Nous avons chiffré ce que cela représentait pour le Département : c'est 5 M€. Pour l'ARS, c'est 15 M€. Que dit l'ARS ? Elle dit qu'elle attend la loi que l'on nous promet depuis 5 ans sur la perte de l'autonomie.

Nous agissons maintenant, très concrètement, pour les collèges et les maisons de retraite d'aujourd'hui. Tout responsable politique a évidemment un chemin à trouver et à partager avec les Nivernais pour penser demain. Parce que, si l'on ne pense pas demain dans le monde que nous traversons, on va le penser à notre place. C'est la fameuse phrase : « Si vous ne vous occupez pas de politique, d'autres le feront à votre place » ; or, on sait où cela mène.

On sait qu'un département rural comme le nôtre a été tributaire, depuis des dizaines et des dizaines d'années, de politiques publiques lancées pour des territoires urbains. Je partage votre avis sur le fait que cette maison commune qu'est le Conseil départemental a une capacité au moins à dire, à formuler des choses, et, je l'espère, à être entendue, mais, si ce n'est pas nous qui prenons ces engagements et essayons de relever ces défis, d'autres le feront à notre place. Je sais ce que cela peut provoquer dans un département comme le nôtre, à la période que nous vivons.

Enfin, sur la question de « marqueurs idéologiques », je veux bien ; mais, très franchement, la profession agricole, de tout temps, a su travailler ensemble. Les CUMA, ce n'est pas une invention d'un bolchévique de l'Est. Là-dessus, il faut peut-être, dans cette assemblée, ne pas être en permanence en procès d'intention. Il est évident que, dans un département rural comme le nôtre, le collectif est probablement la meilleure façon de faire avancer les choses. Je n'ai, à titre personnel – et je sais que l'équipe départementale est dans cette même logique-là –, aucune envie d'être dans une économie réglementée ; au contraire, nous faisons confiance aux gens *a priori*. Que ce soit au travers de démarches personnelles et individuelles, ou, encore plus, de démarches collectives. Et c'est ce que nous ont dit les Nivernais ; ce n'est pas quelque chose d'écrit sur un coin de table, et que l'on déclinerait aujourd'hui.

Sur la question du partenariat avec les chefs d'entreprise, c'est la première fois que je vois les chefs d'entreprise qui reviennent vers les politiques, quels qu'ils soient. Dans les réunions, nous en avons rencontré plusieurs dizaines, qui sont venus en demande de discussion, de dialogue avec le Conseil départemental, ce qu'ils ne faisaient plus depuis des années. J'essaierai à titre personnel, comme je l'ai fait il y a quelques mois, de me rendre à chaque Assemblée générale des chambres consulaires. Les liens avec la CCI ne demandent qu'à être renforcés, et il n'y a jamais eu, d'un côté – en tout cas, dans mon esprit –, le secteur privé, et de l'autre, le secteur public. Je sais seulement que ce département est porté par l'économie publique, parce que les choses sont ainsi, que ce sont les faits. On n'a

surtout pas intérêt à tirer une balle dans le pied du secteur public, on a besoin de centres hospitaliers qui fonctionnent, on a besoin globalement de services publics qui soient au rendez-vous. Nous nous retrouvons d'ailleurs, à chaque fois qu'il y a un projet de disparition de service public, pour le dénoncer. En même temps, dès lors que des métropolitains reviennent dans notre département, qui portent une initiative privée, il faut que nous trouvions les moyens, même si la loi ne nous permet pas de le faire directement, de les soutenir et de les accompagner, parce que c'est bon pour la Nièvre, c'est bon pour notre département que de ne pas être dans une position où l'on écarterait les uns au détriment des autres.

Si vous en êtes d'accord, nous pouvons passer au vote. J'ai bien noté qu'il y avait une tentation d'abstention, si c'est bien cela. Nous allons le formuler clairement. Y a-t-il des votes contre ? Il n'y en a pas. Merci beaucoup. Y a-t-il des abstentions ? Merci. Le rapport est adopté. Nous avons notre feuille de route pour le mandat.

Le rapport est adopté. 14 abstentions.

(Abstentions : Laurence BARAO, Patrick BONDEUX, Corinne BOUCHARD, Anouck CAMAIN, Anne-Marie CHENE, Pascale DE MAURAIGE, Marie-France DE RIBEROLLES, Christophe DENIAUX, Jean-Luc, GAUTHIER, Véronique KHOURI, Jérôme MALUS, Franck MICHOT, Michel SUET, David VERRON)

M. le Président :

Sur cette première partie de la Session, je vous remercie, en tout cas, d'y avoir participé. Nous essaierons, probablement à partir de l'automne, de formaliser un document que nous renverrons à tout le monde, illustré d'exemples concrets.

EXAMEN DES MOTIONS

M. le Président :

Nous allons maintenant passer à l'examen des trois motions qui n'avaient pas pu être adoptées à la dernière Session.

Qui souhaite prendre la parole ?

La parole est à Jean-Luc Gauthier.

M. Gauthier :

Nous sollicitons une suspension de quelques minutes.

M. le Président :

La séance est suspendue pour quelques minutes.

(Suspension de séance de 11 h 28 à 11 h 45.)

M. le Président : Nous commençons par Blandine Delaporte.

Motion « La Poste abandonne ses usagers »

Mme Delaporte : Nous avons présenté une motion globale, et le groupe « La Nièvre Ensemble » nous avait proposé de scinder les deux notions, à savoir traiter La Poste, d'un côté, et le système bancaire, de l'autre. C'est ce que nous avons fait.

Sur La Poste, nous rappelons les difficultés pour travailler avec le groupe La Poste, avec les fermetures d'heures sur un certain nombre de villes (15 villes), la baisse de la clientèle ; mais, évidemment, quand les horaires diminuent, la clientèle a plus de difficultés à aller à La Poste.

Nous regrettons par ailleurs l'absence de concertation avec les élus locaux. Nous regrettons également qu'alors que pourtant cela était promis, le Président Directeur Général du groupe se fasse un peu prier pour travailler sur le projet, justement, de penser La Poste du XXI^e siècle.

Nous demandons donc que le groupe La Poste revienne sur l'ensemble des réductions des horaires d'ouverture de ses bureaux, et s'engage comme promis dans le travail concerté au service des Nivernais et des Nivernais, qui avait été promis au président du Conseil départemental.

M. le Président : La parole est à Michel Suet.

M. Suet : Je voulais réagir sur cette motion uniquement consacrée à La Poste. Nous ne serons pas opposés à voter cela, mais, de grâce, il faut la réécrire ; il y a des fautes d'orthographe, des problèmes de ponctuation, et c'est écrit d'une façon maladroite. Il faut l'améliorer. Nous ne pouvons pas la voter telle qu'elle est écrite sur la forme.

M. le Président : Nous allons la relire et la réécrire sur le plan de la forme.

Mme Bouchard : Nous pouvons vous donner la version comprenant nos rectifications.

M. le Président : Merci beaucoup.

M. Gauthier : Et il faudrait rajouter que l'ensemble des conseillers départementaux la partagent.

M. le Président :

Cela va de soi. Merci.

Texte de la motion, voté à l'unanimité :

La Poste abandonne ses usagers

« Nous constatons depuis déjà trop de temps que le groupe La Poste prend insuffisamment en compte nos réalités territoriales, mettant en péril nos ruralités. La réduction des horaires d'ouverture dans les bureaux de La Poste éloigne l'utilisateur d'un service au public essentiel.

Ce sont trois à quatre heures d'ouverture en moins par semaine dans les bureaux de Cercy-la-Tour, Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Corbigny, Entrains-sur-Nohain, La Charité-sur-Loire, La Machine, Moulins-Engilbert, Lormes, Neuvy-sur-Loire, Varzy, Challuy, Saint-Benin-d'Azy, Prémary et un bureau à Nevers.

Cette situation est intolérable pour nos habitants et pénalise l'attractivité du territoire. Une baisse de 25 % de la clientèle en 2020 et la diminution du trafic courrier en seraient la justification. Et tout cela sans concertation ! Aucun des 15 maires dont les communes ont perdu des services n'a été consulté. Cela touche aussi l'emploi.

Le groupe La poste ne se préoccupe aucunement du devenir des salariés. En 1995, on dénombrait 1 265 agents de La Poste dans la Nièvre et en 2018 seulement 680 ! Que sont devenus ces salariés et encore récemment ceux du tri numérique de Nevers ? Le service proposé par le groupe nous interroge également. Comment garantir un service de proximité au public avec une telle diminution des personnels ?

Le groupe La Poste remet également en cause ses engagements en matière d'aménagement du territoire. L'accord conclu entre le Président Directeur Général du groupe pour une étude territoriale de la Nièvre avec le Conseil départemental semble compromis alors que le cahier des charges est en cours de rédaction, La Poste ne répond pas à nos sollicitations.

L'étude doit pourtant permettre, à terme, de proposer des services innovants, incitant La Poste à réinvestir sur nos territoires.

Après la disparition des tribunaux, les suppressions de trésoreries, les difficultés des services de soins (maternités, urgences), la réduction des services postaux dans nos territoires accroît, chez les Nivernaises et Nivernais, le sentiment d'abandon et de mépris à leur égard.

Les conseillers départementaux demandent à ce que le groupe La Poste :

✓revienne sur l'ensemble des réductions des horaires d'ouverture de ses bureaux,

✓ s'engage, comme promis, dans un travail concerté au service des Nivernais et Nivernaises et de la cohésion territoriale. »

Motion « Des services bancaires, oui, mais au service de qui ? »

Mme Delaporte :

Ensuite, il était question des services bancaires, qui, eux aussi, disparaissent petit à petit de nos communes. Les décisions de fermeture ou de déménagement, là encore, sont prises sans concertation. À tel point que les collectivités, et les communes notamment, sont obligées de se substituer aux agences pour mettre en place, par exemple, comme à Neuvy, un distributeur automatique de billets à ses frais, ce qui quand même engage une dépense importante pour une commune de la taille de Neuvy.

D'autres groupes font des choix différents, et on peut citer le Crédit Agricole ou Groupama, qui maintiennent leur présence sur le département, et s'engagent à ne fermer aucune agence sur le territoire nivernais. On peut le saluer. La réduction des services bancaires sur nos territoires accroît chez les Nivernaises et Nivernais le sentiment de mépris à leur égard, et elle est le symbole d'une politique d'abandon des territoires ruraux.

Nous demandons donc que tout déménagement de services bancaires se fasse en concertation avec les élus locaux et les usagers, l'arrêt de ces fermetures sur notre territoire, et nous encourageons les groupes bancaires à parier sur la ruralité et les territoires, comme le font certains groupes.

M. le Président :

Y a-t-il des observations ?

M. Bondeux :

Comme Neuvy est citée, je me permets d'intervenir. 14 000, c'est élevé, mais c'est encore plus que cela. 1 500 € X 12, cela fait 18 000.

M. le Président :

Il y a peut-être la question des périodes d'été...

M. Bondeux :

Non, cela ne peut que varier en fonction du nombre de retraits ; plus il y a de retraits, plus cela descendra. Mais, aujourd'hui, à cause de la crise du Covid, nous n'avons pas retrouvé, sur 2020 et 2021, les chiffres d'avant, qui étaient supérieurs à 2 500 retraits par mois. Comme on n'y est pas, pour le moment nous restons à cette somme de 1 500 par mois. Donc, cela fait 18 000.

M. le Président :

C'est noté.

Y a-t-il d'autres remarques ?

La parole est à Jérôme Malus.

M. Malus :

Il s'agit d'une motion sur les services bancaires, mais on introduit dans le propos la question de Groupama, qui est une assurance. Pour moi, ce ne serait pas la même chose de mettre Groupama dans ce genre de motion sur les services bancaires.

M. le Président :

Les banques font beaucoup d'assurance elles aussi, et on est vraiment sur les outils de service. C'est cela que nous voudrions dénoncer. Et avoir un droit de regard sous forme de co-production des choses, cela concerne aussi les assurances. En fait, on assiste à des stratégies, de la part agences bancaires et des agences d'assurance, de retrait des territoires pour certaines d'entre elles ; et d'autres ont fait un choix différent – et notamment Groupama et le Crédit Agricole, que je salue officiellement aujourd'hui –, et un pari des territoires.

Ce que nous voulons dire, c'est que l'on ne peut plus faire comme si de rien n'était, y compris avec du service privé, quand les stratégies ne rencontrent pas la réalité vécue, sur le département de la Nièvre par exemple, à savoir que n'est pas pris en considération le phénomène de démétropolisation que le Préfet évoquait encore à Saint-Eloi ces derniers jours, et qui, du coup, fait que nous allons être victimes d'une stratégie non conforme à l'intérêt même des principaux intéressés. Et c'est là où il faut, dans un sens, élever un peu le ton.

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole sur cette motion sur les agences bancaires et assurantielles ?

Nous la mettons aux voix. Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Je vous remercie.

M. Gauthier :

Avec les mêmes réserves que la fois précédente...

M. le Président :

Tout à fait. Pas de problème, Monsieur le Président.

Texte de la motion, voté à l'unanimité.

Des services bancaires et assurantiels, oui, mais au service de qui ?

« En 10 ans, la France a perdu 3 700 agences bancaires, dont dix-huit agences dans la Nièvre pendant cette même période.

L'accès au retrait d'espèces ou la prise de rendez-vous avec un conseiller bancaire n'est plus possible pour nombre de Nivernais.

En octobre 2021, par exemple, la fermeture de l'agence LCL d'Imphy annonçant que les opérations étaient transférées à Nevers « pour amélioration du service », fut très mal vécue par les habitants qui avaient fait confiance à la banque depuis des décennies.

Même pour les agences qui restent ouvertes, se pose la question de la distance qui sépare un client de son agence bancaire, du nombre de conseillers qui y travaillent ou encore de l'amplitude horaire de l'agence.

En moyenne, dans la Nièvre, une agence bancaire est ouverte 25 heures pour 30 heures de moyenne nationale. Ici encore, l'iniquité de traitement est flagrante.

Quand des décisions de fermeture sont prises, sans concertation avec la population et les élus, les collectivités doivent pallier ce désengagement. À Neuvy-sur-Loire, la Caisse d'Epargne ayant fermé son agence, la commune a dû faire installer, en location, un Distributeur Automatique de Billets à ses frais. 18 000 € par an qui ne sont pas consacrés à d'autres priorités pour ses habitants. C'est un choix financier que certaines collectivités ne pourront pas se permettre et qui ne devrait pas leur incomber. La Caisse d'épargne revendique pourtant haut et fort son soutien aux territoires. Nous craignons d'autres fermetures à l'avenir.

Dans le même temps, l'ouverture de points relais dans des commerces de proximité, permettant un accès à une partie des services bancaires (ouverture de comptes) supplée mal la fermeture des agences.

Nous saluons le choix des groupes comme le Crédit Agricole et Groupama de maintenir leur présence sur tout le département. Ils s'engagent à ne fermer aucune agence sur le territoire nivernais.

La réduction des services bancaires dans nos territoires accroît chez les Nivernaises et Nivernais, le sentiment de mépris à leur égard, symbole d'une politique d'abandon des territoires ruraux.

Les conseillers départementaux :

✓ demandent que tout déménagement de services bancaires se fasse en concertation avec les élus locaux et les usagers,

✓ réclament l'arrêt des fermetures d'agences sur notre territoire,

✓ encouragent les groupes bancaires à parier sur la ruralité et les territoires. »

**Discussion autour du projet de motion « Farm to fork » déposé
par le groupe « La Nièvre Ensemble »**

M. le Président :

Dernière motion, qui a été un peu re-travaillée collectivement, mais dont je ne suis pas certain que nous arriverons à un vote unanime.

Je passe la parole à Blandine Delaporte.

Mme Delaporte :

Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » présente une motion alternative à celle présentée par le groupe « La Nièvre Ensemble ». Sur les autres motions, nous avons suivi vos demandes, et nous avons essayé de faire des motions qui collent un peu mieux à vos demandes. Mais là, en fait, vous nous re-proposez exactement la même motion, sans aucun changement, finalement, en fonction de ce que nous aurions pu aussi demander.

De ce fait, nous avons fait une motion alternative. Nous parlons de continuer à protéger l'agriculture de la déréglementation internationale, les normes ne s'appliquant pas de la même manière à tous et pour tous, ce qui déséquilibre la concurrence entre l'agriculture européenne et en particulier l'agriculture française, et le reste du monde ; de maintenir les efforts et préserver la santé des agriculteurs, comme celle des consommateurs ; de renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement pour leur garantir un revenu équitable ; et d'adopter une vision globale qui permet d'atteindre les objectifs énoncés, en préservant la chaîne alimentaire, en garantissant la sécurité alimentaire, afin que les pays européens puissent faire face à d'éventuels problèmes d'approvisionnement.

Nous considérons que la directive européenne, dont vous demandez le moratoire finalement, encadre les émissions industrielles qui ont des incidences sur l'environnement, les installations industrielles et les exploitations d'élevage présentant un haut risque de pollution. Ces installations visées par cette directive européenne représentent 20 % des émissions globales de polluants de l'Union européenne dans l'air, et 20 % dans l'eau, et 40 % des émissions de gaz à effets de serre.

Vous nous avez demandé qu'il y ait un moratoire, le temps d'investir dans la recherche, afin de permettre de produire autant, avec des méthodes plus respectueuses ; ce qui veut dire, je le comprends comme ça, que finalement on ne change rien, puisque la recherche, on n'est pas sûr qu'elle trouve. C'est repousser aux calendes grecques des efforts supplémentaires, qui sont, certes, très compliqués pour les agriculteurs. Et, en plus, les agriculteurs, et la profession agricole dans son ensemble, ont fait d'énormes efforts depuis de nombreuses années. Cela étant dit, on parle bien des installations industrielles, et des exploitations d'élevage industriel. Je ne sais pas si c'est vraiment la situation de l'élevage en Nièvre.

M. le Président :

Merci, Blandine.

La parole est à Jean-Luc Gauthier.

M. Gauthier :

Plusieurs précisions, Monsieur le Président, chers collègues.

Nous avons présenté cette motion lors de la dernière Session. Nous étions convenus de nous revoir pour essayer de trouver une voie commune lors de cette Session.

Il y a eu des échanges. Nous ne parlons pas tout à fait de la même chose. Notre motion est assez technique. La vôtre est assez diffuse, dirons-nous, et reste sur des principes qui vous animent... Or, là, je pense qu'il y a une situation d'urgence. C'est cela que nous dénonçons, en fait. Nous sommes dans une situation d'urgence, où, pour différentes problématiques, qui ont été aggravées par le conflit russo-ukrainien, les choses deviennent plus compliquées encore.

Nous étions plus techniques. Sur la classification des exploitations en sites industriels, la Commission veut abaisser à 150 UGB, ce qui est la situation de la moyenne des élevages nivernais. Ce qui veut dire que les contraintes qui sont apportées à ces éleveurs seront encore plus importantes.

Cela va aboutir à quoi ? Cela va aboutir à une déprise, que nous dénonçons déjà.

Et s'agissant de la viande, nous avons intérêt à conserver de la viande locale. Or, si l'on regarde les revues spécialisées agricoles, on nous annonce que nous ne serons plus autosuffisants en viande au niveau européen. Cela m'inquiète grandement, parce que la déprise, elle est là depuis un certain nombre d'années, et elle ne fait que s'accélérer. Je crois que l'on commet une grave erreur si l'on n'est pas capable de se caler par rapport à la réalité.

Pareil pour les céréales. Le conflit à l'est de l'Europe, dont on ne sait pas combien de temps il va durer, a pour conséquence qu'une famine peut se produire. Si nous ne prenons pas nos responsabilités dans un temps réduit... Je ne demande pas à ce que cela soit totalement libéralisé et que l'on puisse produire n'importe comment ; on ne produit plus n'importe comment. Moi, je parie dans le génie humain. Et je pense que, dans les années qui viennent, on sera capable de produire autant en n'utilisant pratiquement plus de pesticides. C'est cela, notre volonté.

L'acte de production, il est essentiel. Si l'on veut aller vers l'indépendance alimentaire, on ne peut pas dire à la Commission : « vous avez raison, continuez dans ce sens-là », sans tenir compte du calendrier.

Notre position est claire. Nous vous avons fait des propositions. Je le regrette, mais nous avons encore du travail à faire, Monsieur le Président, pour arriver à travailler ensemble et à faire destin commun.

Vous appelez de vos vœux en Session à travailler ensemble, mais, sur cet exemple très précis de la motion, nous n'avons pas été très bons collectivement. Nous avons fait des propositions. Sur cette motion, il était prévu que nous la ré-écrivions. Nous avons eu des échanges, par le biais de nos collaborateurs. Nous disons qu'il faudrait décider d'instaurer un moratoire et de continuer d'investir dans la recherche ; un moratoire, non pas pour continuer à produire, mais parce que la situation géopolitique l'exige. Ce n'est pas pour que l'on se fasse plaisir ; c'est que nous devons prendre nos responsabilités pour assumer notre rôle nourricier, dans un contexte très difficile. C'est tout. Donc, votre motion, nous ne pouvons pas l'accepter.

M. le Président :

Je suis assez client que nous puissions continuer le dialogue autour de ce texte, qui, en fait, sous couvert d'une approche technique des choses, dit des éléments importants pour notre assemblée.

Il y a une proposition qui est intéressante, qui tourne de manière plus générale et plus globale, qui est, en fait, le grand *deal* de l'agriculture qui consisterait à dire « dette contre conversion ». J'avoue que je trouve le sujet assez intéressant. On sait que la profession est très largement endettée, puisque le coût de l'investissement du foncier et de l'exploitation du troupeau n'a de cesse de croître, et que, pour pousser à la conversion, l'annulation de cette dette, *via* la mobilisation de moyens complémentaires, je ne sais pas sous quelle forme, peut être un chemin intéressant. Cela dépasse évidemment nos compétences et le travail que nous menons au sein de cette Assemblée, mais y réfléchir ne me paraît pas absurde.

Je ferai donc une proposition consensuelle de continuer d'étudier la question, et de continuer à avoir la discussion de manière assez serrée.

Je pense que la question du calendrier est un point déterminant et les décisions de la Commission européenne ont pu être prises en n'ayant pas mesuré totalement les impacts de la crise militaire et alimentaire qui est devant nous ; tout cela peut mériter que l'on rentre encore un peu plus dans le détail des choses, et il faudrait aussi que l'on apprenne aussi, les uns et les autres, à ne pas être sur des positions de principe ou idéologiques sur un modèle qui irait à l'encontre d'un autre. Cela ne marche jamais comme cela ; on sait bien que c'est du compromis et du consensus. Mais l'effort pourrait être fait que l'on arrive plus à partager les arguments que nous pouvons avoir les uns et les autres.

Si vous en êtes d'accord, nous pourrions considérer que nous pouvons avoir une discussion un peu permanente sur ces sujets, que cela se traduise par un texte ou pas ; ou, à la limite, un texte qui marque à la fin les deux positions, mais qui soit argumenté. Cela ne me semble pas absurde, et notamment par rapport à la situation des agriculteurs dans le département.

Cela vous convient-il ?

M. Gauthier :

Sur le principe, nous sommes plutôt favorables ; c'est-à-dire que vous retirez votre motion, que nous retirons la nôtre, que nous continuons à travailler. Comprenez bien que c'est le moment qui a déclenché cette motion ; on est en pénurie pour différentes raisons, et la Commission nous dit qu'il faut nous serrer encore un peu plus la ceinture. C'est cela qui est incohérent. Faisons preuve de réalisme. Nous sommes donc d'accord sur le principe.

M. le Président :

S'il n'y a plus d'intervention, je rappellerai que la Commission Permanente aura lieu le 18 juillet à 9 h 30.

Je vous souhaite une bonne fête nationale à tous.

(La séance est levée à 12 h 04.)

ADOPTÉ, le 26 septembre 2022

Martine GAUDIN
Secrétaire de séance



Fabien BAZIN
Président du Conseil départemental



REGISTRE DES DELIBERATIONS

www.nievre.fr

n **IÈVRE**
le département

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

-:-:-:-:-

CONSEIL DEPARTEMENTAL

-:-:-:-:-

RAPPORTEUR : M. Fabien BAZIN

DELIBERATION

OBJET : DEMARCHE CITOYENNE "IMAGINE LA NIEVRE !"

LES ENGAGEMENTS

- Rapport général - Toutes politiques de la fonction

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL, réuni en séance publique le **lundi 11 juillet 2022** à , le quorum étant atteint,

VU le rapport n° **1** de Monsieur le Président du conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- **D'APPROUVER** les engagements formulés par le Département dans le cadre de sa feuille de route issue des propositions des Nivernaises et des Nivernais formulées durant la consultation citoyenne « Imagine la Nièvre »,
- **D'APPROUVER** la mise en place d'un Observatoire citoyen des engagements afin que les citoyens puissent suivre le projet départemental.

Pour : 20

Contre : 0

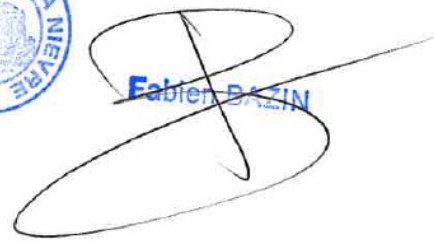
Abstentions : 14

NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du conseil départemental,




Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 11 juillet 2022

Identifiant : 058-225800010-20220711-64211-DE-1-1

Délibération publiée le 12 juillet 2022

Enjeu 1 : Prendre soin de vous et de votre quotidien

Avec pour première ambition de Faire de la Nièvre un département à la pointe dans l'accès aux soins et au service public,

structurée autour de quatre engagements :

- Engagement 2 : Planter des centres de santé dans les zones fragiles sur le plan médical
- Engagement 3 : Développer des prises en charge basées sur le bien-être, notamment auprès des populations fragiles (personnes en situation de handicap, maisons de retraite du futur, enfance, sport-santé...)
- Engagement 4 : Accompagner l'installation des professionnels de santé à travers des bourses, stages, services...
- Engagement 5 : Développer des modes d'accès innovants aux services publics et poursuivre la couverture numérique.

Avec pour seconde ambition de Réinventer le bâti et faire émerger des lieux de création et de rencontres culturelles et sportives,

structurée autour de deux engagements :

- Engagement 6 : Construire une plateforme numérique recensant les initiatives culturelles, sportives, solidaires...
- Engagement 7 : Recenser les locaux vacants, les mettre à disposition des associations et des jeunes et favoriser l'émergence de lieux collectifs de vieillesse.

Enjeu 2 : Réussir et créer dans la Nièvre avec sa jeunesse

Avec pour première ambition d'Accompagner les jeunes dans les projets de vie personnelle et professionnelle,

structurée autour de trois engagements :

- Engagement 8 : Construire le Collège de demain, ouvert sur l'extérieur et émancipateur
- Engagement 9 : Faciliter l'accès des collégiens aux stages en entreprises
- Engagement 10 : Sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux avec la mise en place d'un plan Biodiversité dans chaque collège.

Avec pour seconde ambition de Faire de la Nièvre un « pôle universitaire des transitions »,

structurée autour de deux engagements :

- Engagement 11 : Développer les filières de la transition écologique en s'appuyant sur les atouts du territoire (bois, eau, agriculture...)
- Engagement 12 : Promouvoir une « École des métiers du lien et du soin » répondant aux nouveaux besoins sociaux.

Avec pour troisième ambition de Faire la Nièvre un département où les lieux publics peuvent être investis par les jeunes,

structurée autour de deux engagements :

- Engagement 13 : Mettre en œuvre un plan d'investissement pour développer les équipements à destination des jeunes
- Engagement 14 : Favoriser la création d'entreprises et de projets par les jeunes via la mise à disposition de lieux et le budget participatif citoyen.

Enjeu 3 : Faire de la Nièvre un territoire dynamique et fier de ses atouts

Avec pour première ambition de Développer le 100 % Local,

structurée autour de trois engagements :

- Engagement 15 : Soutenir le monde agricole face aux enjeux de la transition écologique
- Engagement 16 : Accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs dans la Nièvre, en privilégiant les structures coopératives
- Engagement 17 : Développer les circuits courts et valoriser nos pépites par la création d'un label et d'un salon « Made in Nièvre ».

Avec pour seconde ambition de Valoriser la Nièvre en faisant connaître son patrimoine naturel, notamment à travers le tourisme vert,

structurée autour de deux engagements

- Engagement 18 : Créer des liens entre la Loire et le Morvan à travers des circuits touristiques complets et le développement de réseaux de sentiers de randonnées
- Engagement 19 : Poursuivre la transformation du Canal du Nivernais en valorisant l'ensemble du patrimoine nivernais.

Avec pour troisième ambition de Soutenir un dynamisme économique soucieux des enjeux sociaux et environnementaux,

structurée autour de trois engagements

- Engagement 20 : Valoriser le circuit de Nevers Magny-Cours, en faire une vitrine des mobilités décarbonées
- Engagement 21 : Aider les communes dans la structuration et le développement d'un réseau de lieux adaptés au télétravail
- Engagement 22 : Poursuivre la lutte contre le chômage de longue durée par le déploiement de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Enjeu 4 : Construire la Nièvre de demain

Avec pour première ambition de Faire de la Nièvre un territoire rural exemplaire et pilote des transitions écologiques

structurée autour de cinq engagements :

- Engagement 23 : Promouvoir l'autosuffisance énergétique par le développement des énergies renouvelables
- Engagement 24 : Poursuivre une politique d'acquisition et de sauvegarde d'espaces clefs de biodiversité forestière
- Engagement 25 : Densifier le réseau des tiers-lieux destinés à travailler sur de nouveaux biens et services innovants et durables
- Engagement 26 : Déployer une politique d'accès au logement, responsable socialement et écologiquement
- Engagement 27 : Favoriser les usages responsables de la ressource en eau et sa valorisation

Avec pour seconde ambition de Désenclaver la Nièvre de manière responsable et durablement,

structurée autour de trois engagements :

- Engagement 28 : Développer un système d'autopartage décarboné, notamment à partir de la flotte départementale
- Engagement 29 : Soutenir la réouverture de lignes ferroviaires
- Engagement 30 : Utiliser d'anciennes voies ferrées pour développer des vélo-routes.